



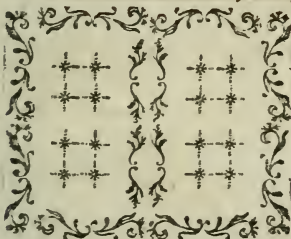
LETTRES

*Au R. Pere P*** Jésuite,*

POUR servir d'Introduction, de Commentaire & d'Apologie à son Dictionnaire des Livres Jansénistes, ou qui favorisent le Jansénisme, imprimé à Anvers en 1752.

Ridiculum acri fortius ac melius. Hor.

Par Mr l'Abbé Goujet (?)



A ANVERS.

M. DCC. LV.



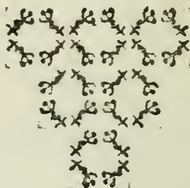
*ENVOI de ces Lettres au Pere P**** par l'Imprimeur.*

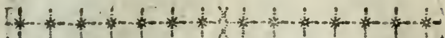
IL n'eſt pas poſſible que vous ignoriez, M. R. P., que depuis deux ans je n'ai fait que maudire le jour fatal, où vous me chargeâtes d'imprimer votre *Dictionnaire des Livres Janſéniſtes.* J'entendois dire ſans ceſſe, que ce Livre étoit déteſtable, que j'étois un fou d'en avoir tiré tant d'exemplaires, & d'avoir pris le tout ſur mon compte: jugez avec quelle rage j'écoutois ces belles ſentences. J'ai eu beau preſſer mes Correſpondans, & leur offrir à bon compte votre Dictionnaire, ou plûtôt le mien; point de réponſe. Les curieux, à qui je le faiſois voir, après en avoir lu quelques articles, me le rendoient froidement, & me demandoient la *Monarchie des Solipſes*, ou *les Lettres de Paſcal* de la derniere édition, que je n'avois pas. C'eſt ainſi, M. R. P. que je me ſuis trouvé juſqu'à préſent chargé de preſque tous les exemplaires d'un ouvrage qui avoit abſorbé mon petit fond; & je puis vous certifier que mon commerce en a étrangement ſouffert, & que, dans mon chagrin, j'ai été tenté plus d'une fois de m'arranger, pour le débit de cet ouvrage, avec les Epiciers & les Beurrieres.

Cependant je dois être aujourd'hui bien

confus, M. R. P. des malédictions qui me ſont échappées contre le Livre & contre l'Auteur. Ce ſont autant de crimes dont je vous fais des excuſes publiques : je ne puis les laver avec mon ſang ; mais je les laverai avec mon ancre. Je l'ai déja fait : vous l'allez voir.

Les frondeurs du *Dictionnaire* ſont des ſots : ils en auront menti ; tous mes exemplaires partiront. Le manuſcrit qu'on m'a heureuſement adreſsé, que je rends public, & que vous allez lire, donne à votre ouvrage des éloges ſans fin, & démontre que c'eſt un chef-d'œuvre : tout le monde en voudra maintenant ; je veux en augmenter le prix. Voilà mes affaires rétablies, graces à votre officieux Commentateur. La reconnoiſſance vous rend ſans doute impatient d'en apprendre le nom : mais il veut être *inconnu*. Je ſuis fâché, M. R. P., de ne pouvoir vous nommer un homme, à qui nous avons tous deux tant d'obligation.





AVERTISSEMENT.

EN publiant ces Lettres contre le Dictionnaire des Livres Janſéniſtes, je m'expoſe à tirer de ſon obſcurité un Livre mépriſable; mais, répandu avec adreſſe, il pourroit peut-être gagner peu à peu du terrain, & devenir contagieux. Il eſt donc important de munir les eſprits d'un contre-poiſon.

On ne fera pas difficulté de croire, ſur ma parole, que je n'aſpire point à réunir tous les ſuffrages en faveur de cet écrit. Sa nature même s'oppoſe à une approbation générale. Contredire les hommes, fût-ce jamais le moyen de leur plaire, & de ſe concilier leur bienveillance? C'eſt un bonheur, quand leurs préjugés cedent à une lumiere qui les rappelle à la vérité: mais alors même, il faut les diſpenſer & de l'humiliant aveu de leurs mépriſes, & de tout ſentiment de reconnoiſſance.

Je n'ai donc garde de compter ſur

le suffrage d'une certaine espece de Lecteurs : il y en a d'autres qui sont éclairés & équitables : je respecte d'avance le jugement qu'ils porteront de ces Lettres, & je suis prêt à réformer celles de mes idées qui ne se trouveront point conformes aux leurs.

Si j'avois des talens & de l'érudition, autant que d'amour pour la vérité, elle auroit en moi, dans cette occasion, un digne vengeur de ses droits sacrés. Ma plume n'est ni gênée par des considérations timides, je suis inconnu ; *ni dirigée par l'esprit d'animosité, je n'ai jamais eu rien à demêler avec les Jésuites, moins encore avec le Pere P. . . . que je ne connois pas ; ni enfin empruntée par les ennemis de la Société, je n'ai point avec eux de liaisons particulieres, & ma plume n'est point vénale.*

Si la prudence ou le répentir ne ferment la bouche à l'auteur du Dictionnaire, son premier cri, en voyant ces Lettres, me déclarera, sans doute, Janséniste, *car peut-on attaquer son ouvrage, sans être au moins un* Janséniste caché ? *Qu'il s'épargne la confusion d'une nouvelle méprise ; il peut,*

ſans nuire à ſes intérêts, me laiſſer dans la paiſible poſſeſſion de mon orthodoxie ; elle ſera toujours bien mieux caractériſée que la ſienne. Cependant, parce que, dans le langage amphibologique du Pere P . . . ., c'eſt une néceſſité que ſes adverſaires ſoient Janſéniſtes de façon ou d'autre, je déclare que je ne le ſuis qu'autant qu'il le faut préciſément pour être bon Catholique.

Mais fuſſai-je auſſi ardent Moliniſte que je ſuis éloigné de l'être, ne devrois-je pas trouver intolérable la hardieſſe, l'injuſtice & le fanatiſme que je vais combattre ? Quels dogmes & quelle morale oſe-t-on y répandre ? Que ſignifie cet aſſemblage bizarre de livres bons, mauvais, médiocres, excellens, ſuſpects, authentiques, tous accuſés de Janſéniſme ; & cela ſans principes, ſans diſcernement, ſans autorité, & ſans autre modele que la Bibliotheque Janſéniſte, *que l'on a reproduite ſous une forme nouvelle, en ſe jouant de l'anathème dont le Souverain Pontiſe avoit frappé ce Livre ?*

L'Auteur ſe rabbattra-t-il à dire

que, parmi les ouvrages qu'il censure, il y en a au moins un certain nombre qui sont réellement Jansénistes? mais qui l'en a rendu le Juge? Depuis quand a-t-il reçu une pareille commission de la part des Evêques? Pourquoi ne s'en est-il pas tenu à leur jugement, au lieu d'entreprendre témérairement sur leurs droits, & d'oser leur donner des leçons? A quels motifs peut-on d'ailleurs attribuer la hardiesse qu'il a eue de traiter comme des organes du démon, des auteurs dont un grand nombre sont dignes d'éloges, & de réduire les Fideles, ou à se priver des livres de piété les plus excellens, où à ne les lire qu'avec une conscience troublée? Est-ce pour tourner en ridicule l'idée d'un Jansénisme réel, qu'il l'attribue généralement à tout ouvrage qui n'est point frappé au coin du Molinisme? Ne seroit-on pas presque tenté de croire que son Dictionnaire est, comme mes Lettres, monté sur le ton ironique?

Si l'on me demande pourquoi j'ai fait choix de ce style singulier, je répondrai simplement que c'est pour

me faire lire, pour épargner à mes Lecteurs l'ennui d'un ſtyle de Diſſertation, pour tourner d'une maniere moins deſobligeante les reproches que mérite le Pere P...., & enfin parce qu'il eſt un excès d'égarement qu'il ne convient d'attaquer que par la raillerie & le badinage.

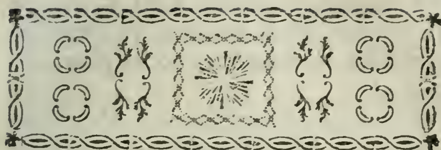
Si on découvre que j'ai manqué d'exactitude dans les faits, ou de fidélité dans les citations, j'en ſerai ſurpris; j'ai voulu bien ſérieuſement éviter ces deux ſortes de bévues.

Je n'ai entrepris ni de relever tous les faux jugemens de cet écrivain? trop d'étendue, dans des diſcuſſions de cette eſpece, auroit dégoûté les Lecteurs: ni d'indiquer les livres qu'on doit regarder comme dangereux; je ne me charge point de réformer le Dictionnaire.

J'eſpere que ce qu'il y a parmi les Peres de la Société, *de perſonnes éclairées, ſages & zélées pour la Religion, réſerveront pour le P. P.... tout le mal que leurs* Brulots *ſe croiront obligés en conſcience de dire de moi. Ils pourront, en parcourant ces Lettres, s'appercevoir que j'ai fait*

bien des sacrifices à la modération. *Ils ne contesteront pas que la matiere ne soit vaste, & que la malignité la plus dépourvue de talens, n'y pût trouver mille traits satyriques. Je n'ai pas, il est vrai, entierement séparé la cause du Pere P.... d'avec celle de ses Confreres; mais, en vérité, je ne le pouvois pas. Si la* Compagnie *ne reconnoît point sa doctrine dans l'exposé que j'en ai fait, tant mieux; dans ce cas, mes reproches tomberont uniquement sur l'auteur du Dictionnaire, & peut-être aura-t-il le courage de les mettre à profit, & de desavouer une morale décriée. Que les uns & les autres prouvent, en cette occasion, à M. l'Evêque de S. Pons, qu'il a tort de dire,* que les Jesuites se croient impeccables, qu'il faut que toutes les fautes de leurs Confreres deviennent célebres, & qu'elles soient presque toujours dans l'Eglise des affaires d'Etat.





PREMIERE LETTRE

Au R. Pere P ****, Jésuite,

Sur le plan, l'importance, & le mérite de son Dictionnaire des Livres Jansénistes.

MON R. PERE,

LES Lettres anonymes sont rarement des Lettres obligeantes ; mais le titre de celles-ci en écarte tout soupçon de malignité ; il ne vous annonce que des éloges. Pourquoi donc vous dissimulerai-je mon nom ?

Mais auſſi pourquoi vous le dirois-je ? ne ſuffit-il pas que je travaille à rendre le vôtre encore plus célebre ?

Votre modeſtie, fatiguée d'applaudiſſemens, dédaigne peut-être tout ce qui pourroit deſormais accroître votre réputation éclatante ; & c'eſt, ſans doute, par un effet de cette philoſophie, qu'en publiant le chef-d'œuvre ſur lequel je viens m'entretenir avec vous, vous l'avez publié, M. R. P., le plus *gratuitement* du monde, & ſans que votre nom, que vous avez ſupprimé, en pût recevoir la moindre nuance de gloire. Mais comme celle-ci ſuit toujours ceux qui la fuient, autant qu'elle ſe refuſe à l'orgueil qui la recherche, il eſt juſte que je n'en ſois que plus ardent à préconiſer la vaſte érudition & la ſageſſe incomparable que vous avez déployées dans le *Dictionnaire des Livres Janſéniſtes*. En gardant mon *incognito*, j'imiterai votre déſintéreſſement ; & trop content d'avoir ſaiſi ce trait de reſſemblance avec vous, je ne ſongerai qu'à donner à votre ouvrage les

louanges les mieux méritées. Les louanges ont un goût bien plus picquant lorſqu'elles viennent ainſi de gens *inconnus*. Elles annoncent que, ſans qu'on y penſe, la réputation s'étend, qu'elle ne ceſſe de gagner du terrain, & qu'elle pourroit bien un jour voler de climat en climat. Mais ſi ce dernier événement trompe votre attente & la mienne, ce ſera auſſi peu ma faute que la vôtre.

Je ſçais, M. R. P., que rien n'eſt ſi redoutable que le jugement du Public : il faut le forcer à donner ſes ſuffrages par une ſupériorité de talens qui impoſe à la critique. Si on les ſurprend quelquefois par une montre éblouiſſante, il vous punit bien-tôt de ſon erreur, en vous accablant de mépris. Que n'exige-t-on pas d'un Ecrivain qui veut triompher des dédains, ſouvent affectés, de ſes Lecteurs ? Il faut qu'il ſçache peindre *en grand* & *en petit*, donner de l'ame à ſes figures, raiſonner avec force, & s'inſinuer avec addreſſe dans les eſprits. On exige qu'il y ait dans ſon Ouvrage une juſteſſe preſque géométrique, ſans con-

trainte, de la ſolidité dans ſes réflexions, de l'étendue dans ſes vues, & ſur-tout de l'équité dans ſes jugemens. Convenons, M. R. P., qu'il eſt bien deſagréable d'écrire dans un ſiecle auſſi difficile que le nôtre.

Vous me demanderez peut-être quel motif m'inſpire ces réflexions. Quel motif ? L'intérêt que je prends à votre Dictionnaire. Le critiquera-t-on ? Je frémis des coups mortels dont la fureur de ſes ennemis peut l'accabler. Le laiſſera-t-on dans l'oubli ? C'eſt bien pire encore. L'un & l'autre de ces partis ſeroit très-injuſte.

Mais à quoi ſe réſoudre, me direz-vous ? Que faire ? l'inimaginable, M. R. P. Quoi, le plus important des Livres qui ait encore paru, un Livre que toutes les nations catholiques ont intérêt de révérer & de conſulter, on le verroit tomber dans le décri ? Vous aurez fait des recherches capables d'épuiſer la tête d'un Voſſius, d'un Sirmond, d'un Saumaiſe ; vous aurez dévoré des milliers de

brochures insipides, démasqué des légions d'hérétiques; vous aurez enfin répandu des trésors de sagesse & de lumiere dans un ouvrage qui doit effacer tout ce qu'on avoit écrit avant vous; & des hommes ingrats ne verroient tout cela qu'avec des yeux indifférens, & moi je me tairois? A Dieu ne plaise, que je me permette une lâcheté si criminelle. Si le même courage, qui a heureusement enfanté le *Dictionnaire*, ne veille pas assez soigneusement à sa conservation, tout foible que je suis, je m'armerai en sa faveur, & je le défendrai, si ce n'est avec tout le succès, du moins avec tout le zele qu'il mérite. Je déclare donc, qu'en attaquant cet ouvrage, on me blessera jusques dans le cœur, & que ma plume équitable distillera ou le miel ou le fiel, selon le bien ou le mal qu'on en pourra dire. A quelque prix que ce soit, il faut que le public vous rende justice: c'est dans cette vue que j'écris, & je n'écrirai pas en vain.

Votre Dictionnaire est sans doute,

M.R. P., ſupérieur à tous les éloges. Cependant, combien d'eſprits faux qui ne ſaiſiront ni l'importance de l'entrepriſe, ni le mérite de l'exécution ? Vous pouvez hardiment dire de cet ouvrage ce qu'un des plus célebres Poëtes de la Grèce diſoit au ſujet des ſiens(*a*) : *J'ai dans mon carquois des fleches légeres, qui ſe font ſentir aux perſonnes d'eſprit ; mais mes diſcours ont beſoin d'Interprète, pour être entendus du vulgaire.* Ce n'eſt pas, M. R. P., que votre ſtyle ſoit obſcur ou énigmatique ; mais il eſt *fort de (b) choſes, & capable par-là de cauſer des obſtructions dans les eſprirs foibles.*

Combien de gens qui, ne voyant pas les progrès étonnans de l'héréſie Janſénienne, que vous vous diſpenſez ſagement d'expliquer, ſeront effrayés de la foule immenſe d'Auteurs, que vous accuſez d'en être coupables ? Votre Commentateur doit ſuppléer à votre ſilence, de peur que le genre & la multitude de vos déciſions n'accablent la plû-

(*a*) Pindare.

(*b*) Expreſſions de Fontenelle.

part de vos Lecteurs, au lieu de les inſtruire : *Ne immenſitate doctrinæ opprimantur potiùs quàm erudiantur* (*a*). Combien y en a-t-il, qui ignorent les principes de la morale, & qui ne connoiſſent pas mieux le venin du *Rigoriſme* que celui du *Baſilic* ? Il eſt indiſpenſable de leur développer une matiere ſi intéreſſante. A quelque excès que l'ignorance & la prévention multiplient les difficultés, elles ne laſſeront pas ma patience.

Voilà, M. R. P., de quelle façon j'ai penſé que l'on pouvoit rendre la lecture de votre Dictionnaire plus aiſée & plus utile, & aſſurer à cet Ouvrage, ainſi qu'à ſon Auteur, toute l'eſtime & toute la vénération qu'il mérite. La plûpart des gens ne ſçavent pas réfléchir, & d'autres ne veulent pas en prendre la peine : il faudra ſuppléer à la foibleſſe des uns, & ſoulager la pareſſe des autres. Je ſerai ſuffiſamment payé de mon travail & par ſon utilité, & par le plaiſir de m'entretenir avec vous. Voilà ce

(*a*) Concil. Aquiſgran. ann. 816.

qui doit me fournir, M. R. P., le ſujet de pluſieurs Lettres, que je me propoſe d'avoir l'honneur de vous écrire, ſur un ton, que peut-être l'on accuſera de flatterie, quelque ſoin que je me donne pour n'être pas ennuyeux.

Le ſeul titre de votre Ouvrage, M. R. P., eſt, à mon avis, très-intéreſſant. Il annonce le deſſein le plus judicieux, & les recherches les plus profondes & les plus étendues : *Dictionnaire des Livres Janſéniſtes, ou qui favoriſent le Janſéniſme* : ſe peut-il quelque choſe de plus heureuſement imaginé ? De quelle ſagacité n'avez-vous pas dû faire uſage, M. R. P., pour découvrir le venin du Janſéniſme dans cette foule d'écrits, anciens & modernes, approuvés & non approuvés, ſérieux & comiques, théologiques & galans, que vous faites paſſer par l'étamine dans votre Ouvrage ? Quelle commodité d'y pouvoir trouver ſur le champ celui d'entre ces livres dont on voudra connoître le genre & le degré de malignité, le nom de ſon Auteur, avec la ſentence qui le proſcrit. Il

n'y a qu'à ouvrir, on eſt guidé par la lettre alphabétique, on eſt ſûr de n'être pas trompé.

Vous voudrez bien excuſer un trait de curioſité qui échappe à ma diſcrétion : quel âge pouvez-vous avoir, à-peu-près, M. R. P. ? Si vous approchez de l'arriere ſaiſon, comment vous êtes-vous aviſé ſi tard de nous donner des Dictionnaire ? Fécond & décidé, comme vous l'êtes, vous pourriez nous en avoir déja fournis une douzaine. Mais ſi vous êtes encore jeune, je ne vous tiendrois pas quitte pour un pareil nombre. Dans ce dernier cas, ne changez pas, je vous prie, de goût : votre étoile vous a conduit miraculeuſement dans cette occaſion ; il n'y a qu'à pourſuivre : faites encore des Dictionnaires ; il y a tant de matieres qui s'offrent à vos talens : vous voilà en train ; laiſſez ſeulement couler votre plume, elle enfantera des phénomènes qui étonneront l'univers.

Doué des plus rares qualités, que votre modeſtie ne pouvoit vous diſſimuler à vous-même, animé du

zele le plus pur, M. R. P. vous avez été frappé de cette multitude étonnante de livres monstrueux, qu'on a publiés depuis un siecle, sur le Dogme & sur la Morale; livres qui sont entre les mains de tout le monde, & dont on n'a pas condamné un sur cent. N'eussiez-vous pas été infidele aux vues qu'avoit sur vous la Providence, si, vous bornant à déplorer un tel desordre, vous n'aviez consacré vos talens & vos veilles au généreux dessein d'en arrêter le cours? S'il n'eût été question que d'un petit nombre de livres suspects, qui, répandus furtivement dans le public, échappent souvent à la vigilance des Supérieurs, votre modération vous eût retenu dans un silence pacifique; parce qu'il est inutile, & quelquefois pernicieux, d'allarmer le monde sur des dangers, qui n'en sont pas pour ceux qui les ignorent. Mais il est principalement question d'une quantité surprenante de volumes, dont les uns sont munis du respectable passe-port des Approbateurs, & dont les autres

ſont en poſſeſſion du ſuffrage des gens de bien, ou qui du moins paſſent pour tels. Votre *Société* ne trouvoit ni ses dogmes ni ſa morale dans ces ouvrages; aucune autorité ne les proſcrivoit; & ſans vous ils auroient toujours joui impunément de leur réputation & de leur orthodoxie. Eh! bien, M. R. P., y avoit-il pour vous à balancer? Falloit-il vous refuſer à une vocation extraordinaire, qui ſe joignoit à des talens qui ne l'étoient pas moins? Pouviez-vous, par une pudeur mal-entendue, ne pas vous revêtir de l'autorité pontificale, ne pas prendre en main le ſacré glaive de Pierre? Mal-à-propos iroit-on vous demander, comment le pouvoir de lancer les foudres de l'Egliſe ſe trouve entre vos mains. Qu'importe d'où le ſalut vienne à Iſraël? Dans l'extrême péril, dit Tertullien, tout homme eſt ſoldat. Les Facultés de Théologie, les Paſteurs, le ſouverain Pontife, tous, s'épargnent la peine de cenſurer une multitude effroyable de livres gâtés? Eh! de grace, qu'on vous laiſſe donc faire: on verra avec

quelle force vous sçaurez arracher ; du champ du pere de famille, toutes les plantes que votre *Compagnie* n'y a point semées. Muni, par cette vocation extraordinaire, de l'autorité des Evêques, vous allez prononcer des oracles qu'ils respecteront : ainsi leur apprendrez-vous à ne pas négliger, à l'avenir, le plus important de leurs devoirs.

Si quelqu'un vous eût prédit, il y a dix ans, l'espece de Métamorphose, qui vous présente à nos esprits étonnés ; dans une position si glorieuse, M. R. P., ne l'auriez-vous pas traité de visionnaire? Eussiez-vous soupçonné dans vos talens assez de force, pour produire un jour jusqu'à quatre volumes, qui valent mieux qu'une *bibliotheque* entiere, & dont un seul assureroit à votre nom l'immortalité? Bénissez, M.R.P. la main invisible, qui produit aux yeux des mortels, de ces spectacles que leur aveuglement appelle des jeux de la fortune : *suscitat de pulvere egenum ut solium gloriæ teneat.* C'est ainsi que nous révérons dans un simple soldat de l'armée de Loyola, le

Lieutenant

Lieutenant général des juges de la foi ; dans un faiſeur de gazettes, le ſuprême inquiſiteur de tous les inquiſiteurs ; enfin dans votre modeſte révérence, le ſurveillant du Pape & des Evêques, le ſouverain dictateur de la république chrétienne.

Tandis que l'Egliſe a laiſſé excluſivement entre les mains de ſes premiers miniſtres le droit de juger des ouvrages qui concernent le dogme & la morale, elle a éprouvé, que rien n'entraine plus d'inconvéniens, que la néceſſité de recourir à des Tribunaux réglés. Tout s'y fait nonchalemment, quoiqu'avec poids & meſure ; tout y eſt rapporté à des regles fixes, dont l'application ſouffre toujours bien des difficultés, & conſéquemment bien des lenteurs. C'eſt une machine peſante, qu'on ne met en jeu qu'à force de reſſorts. Que d'examens, que de diſcuſſions, que de formalités dans les jugemens les moins eſſentiels ? Auſſi a-t-on employé à Rome plus d'un ſiecle, pour l'affaire des *cérémonies Chinoiſes* : ce n'eſt qu'après ce long terme

que les zélés partisans de *Confucius* ont été solemnellement condamnés comme fauteurs de l'idolatrie.

Cette affaire, dont la discussion a fatigué tant de *pontificats*, auroit été décidée dès la premiere audience, si on l'eût portée à un tribunal tel que le vôtre, M. R. P. Voyez combien de délais, & d'immenses travaux épargnés ? L'Eglise est donc heureuse de pouvoir aujourd'hui compter sur vous, pour voir toutes les disputes bientôt terminées : car il n'est ni justice militaire, ni justice bottée, qu'on puisse comparer à la vôtre, pour la célérité dans les jugemens ; & votre Dictionnaire, qui est le journal de vos audiences critiques, renferme bien plus de censures, que n'en ont produit depuis plusieurs siecles les Congrégations de Rome, & les autres tribunaux de l'Eglise.

Voilà, M. R. P., ce qu'il faut inculquer fortement à vos Lecteurs, afin qu'ils ne trouvent point ridicule, que le droit de prononcer sur les livres suspects, soit dévolu à un particulier tel que

vous, nonobſtant la parole du S. Eſprit : *Non judices contra judicem (a)*. Qu'on ne parle plus dans l'Egliſe, ni de diſcuſſions & de diſputes théologiques, ni de déciſions épiſcopales, ni de recours au Souverain Pontife, ni enfin de réfutations d'écrits Janſéniſtes ou Rigoriſtes. Il falloit que toutes les cauſes ſe terminaſſent par la meilleure de toutes les voies, qui eſt celle de l'autorité. Eh ! quelle autorité ! y en avoit-il de plus reſpectable que la vôtre ?

Qu'une reconnoiſſance générale anime donc les cœurs vraiment catholiques ; qu'ils accueillent, avec un profond reſpect & une ſainte admiration, le Dictionnaire que vous leur préſentez : ce ſera pour eux le bouclier ſalutaire de la foi contre la témérité ſacrilege des Novateurs : qu'ils en faſſent uſage tous les jours de leur vie ; qu'ils aient toujours préſente à leur eſprit, pour ne s'en écarter jamais, cette multitude innombrable de déciſions, que vous avez préparées

(a) *Eccl. cap.* 8.

en moins de temps qu'il n'en faut d'ordinaire pour composer un almanach.

Il est vrai (car à Dieu ne plaise que je veuille vous étourdir par des louanges outrées) il est vrai que le plan de votre Dictionnaire avoit été imaginé ; & en partie exécuté avant vous. Le P. Colonia, auteur de la *Bibliotheque des Livres Jansénistes*, a été votre maitre & votre modele ; mais sa plume n'a fait que prévenir la vôtre : vous avez profité de son travail ; mais vous avez rétabli sa cause abandonnée.

Le P. Colonia avoit long-temps brillé en qualité de Rhéteur, par ses déclamations, ses harangues, sa prose & ses vers. Fixé à Lyon, & déja sur ses vieux jours, le pauvre homme ne put consentir à demeurer oisif ; & les glaces de l'âge ne lui permettant pas d'être plus long-temps au service des Muses, il se résolut de passer à celui de l'Eglise. Il se mit donc à espionner de toutes parts ; il fut aux écoutes, pour découvrir les Jansé-

niſtes qui pouvoient être dans le Royaume & ailleurs. Vigilant & infatigable, il fouilla, il pénétra par-tout; & ſa ſagacité lui ayant fait appercevoir l'héréſie Janſénienne dans un très-grand nombre de livres, il leur fit le procès, les condamna ſans miſéricorde, & le recueil de ſes jugemens parut ſous le titre de *Bibliotheque des Livres Janſéniſtes*. Il en donne une ſeconde édition, puis une troiſieme: voyez quelle zele & quelle application dans ce vieillard décrépit!

Son Livre, ſi redoutable aux ennemis de la foi, l'eût été encore bien davantage, ſans la faute que firent les Libraires, qui refuſerent preſque tous de s'en charger; mais vos Confreres eurent la charité d'en diſtribuer *gratis*, ou autrement, beaucoup d'exemplaires; & cet ouvrage important fut lu, du moins en partie, par bien de gens, qui le goûterent plus ou moins, à proportion du diſcernement qu'ils avoient.

Mais hélas! quel triſte événement

faut-il que j'ajoute ! ma plume se refuse presque au reste de l'histoire, à cause de la cruelle catastrophe qui la termine. Quelque esprit lâche, *deloyal*, impie, déféra la Bibliotheque au S. Pere. On l'examine, on l'épluche: on prepare une sentence qui doit lui assurer la vie ou la mort. Quelle sera sa destinée? On a prononcé (*a*): elle est malheureusement flétrie, proscrite, chargée d'odieuses qualifications. Le prétexte d'une telle condamnation, est *qu'on trouve dans ce Livre des choses fausses, téméraires, injurieuses à des écoles & à des écrivains catholiques, même d'une dignité éminente dans l'Eglise, & contraires aux decrets du S. Siege.*

Où en sommes-nous, M. R. P.? Quoi? un ouvrage composé par un Jésuite, habile s'il en fut jamais, si recommandable par ses vertus sociales & par ses talens littéraires! Un ouvrage qui ne dût sa naissance qu'à l'ardeur de servir l'Eglise, le Chef même de l'Eglise

(*a*) Par un Bref du 20 Septembre 1749.

le condamne ! La Bibliotheque, deſtinée à ôter des mains des Fideles, comme un Livre des plus déteſtables ? O temps ! ô mœurs ! ô fatale inconſtance des choſes humaines !

Le comble du malheur eſt, que ce coup de foudre eſt parti de la main ſacrée d'un des plus grands hommes qui aient occupé le S. Siege ; d'un Pape dont tout l'univers reconnoît les talens ſupérieurs, la vaſte érudition, la ſageſſe conſommée. Quel parti prendre dans des circonſtances ſi triſtes ? Colonia n'eſt plus : la mort, qui le trouva courbé glorieuſement ſous le poids de ſes lauriers, l'a dérobé au triſte jour qui les a flétris. Mais vécût-il encore, que feroit-il pour réhabiliter ſa Bibliotheque infortunée ? Ne la laiſſeroit-il pas ſous l'anathème ? ..... Ne ſongeons pas vainement à évoquer l'ombre de Colonia. Il eſt au tombeau : qu'il y reſte. Vous le remplacerez avec avantage, M. R. P. Allons ne conſultez que vos reſſources, & prenez en main

ſa cauſe. Vous voilà dans un fâcheux défilé ; je l'avoue : mais un *coup de maître* vous en tirera, & les difficultés ne feront que rendre votre victoire plus glorieuſe.

Quand on a réuſſi dans une affaire difficile, rien ne ſemble ſi aiſé, que le moyen qui a préparé le ſuccès. Ce n'eſt, dit-on, qu'un tour heureux qu'il a fallu prendre, qu'un biais qu'il a fallu imaginer. Mais il n'appartient qu'aux eſprits de la meilleure trempe, de ſuivre à propos ces voies ſingulieres. Quel autre Docteur ; je dirai plus : quel autre Jéſuite que vous, M. R. P., auroit deviné que, pour tirer de l'infamie le livre de Colonia, il n'y avoit qu'à changer le titre de cet ouvrage, & appeller *Dictionnaire*, ce qu'il avoit nommé *Bibliotheque ?* Qui auroit penſé que, pour donner le change au Pape, & à tout l'univers, il ne falloit que maſquer une quatrieme édition de la *Bibliotheque*, avec le titre *cauteleux* de Dictionnaire ? Cependant ce ſtratagème ſi ſimple ne pouvoit être

plus heureux : voilà, Dieu merci, le livre de votre Confrere, ſans tache & ſans erreur, pourvu qu'au frontiſpice il ſoit appellé *Dictionnaire*, & non pas *Bibliotheque*. L'eſprit humain avoit-il encore rien imaginé de ſi merveilleux ?

Le Pape, dira peut-être quelque eſprit puſillanime, pourroit bien prendre mal la choſe : qui ſçait ſi ſon averſion pour le Moliniſme, ne traitera pas le *Dictionnaire*, ainſi que la *Bibliotheque* & la Thèſe de votre (*a*) Confrere de Montpellier ? Mais il eſt aiſé de ſentir que le cas eſt ici bien différent. Benoît XIV. vous fournit lui-même un bouclier, avec lequel vous pouvez aller *tête levée*, & votre *Dictionnaire* à la

(*a*) *La Prédétermination Phyſique eſt inutile, tant du côté de Dieu que du côté de la créature. Elle ne peut s'accorder avec la liberté de l'homme ; & elle eſt injurieuſe à Dieu, qu'elle fait auteur du péché.* Cette Thèſe fut condamnée par la Faculté de Théologie de Toulouſe le 8 d'Août 1752 : & ſon decret fut approuvé ſolemnellement par Benoît XIV, qui adreſſa à ce ſujet un Bref à cette Faculté le 16 Mai 1753.

main. Rappellez-vous, M. R. P.; la sage maxime qu'il enseigna, il y a quelques années, au grand Inquisiteur d'Espagne (a). Il lui disoit: « Qu'une prudente économie exige » qu'on ait de grands égards pour » les Auteurs illustres qui, par » leurs écrits, ont rendu à l'Eglise » des services signalés, ainsi que » Bossuet, Tillemont & Muratori, » dont le S. Siége s'est abstenu de » censurer quelques Ouvrages qui » contiennent des choses répréhen- » sibles ». Si le Pape est donc mécontent du *Dictionnaire*, votre pis-aller, M. R. P., c'est qu'il *rechignera* un peu; mais sans laisser échapper, contre cet excellent Livre, la plus petite censure. Il fera attention aux avantages qu'a retiré l'Eglise de votre travail, pour les *Mémoires de Trévoux*, de la Lettre anonyme contre M. de Rastigniac, Archevêque de Tours, à laquelle vous avez eu bien plus de part, que le bon Ecclésiast que à qui vous en avez cédé toute la gloire; enfin du

(*b*) Dans un Bref du 31 Juillet 1748.

Supplément à la Gazette Ecclésiastique, que vous avez fourni pendant plusieurs années, & jusqu'à ce que le zele des Lecteurs & des Imprimeurs, vous ait totalement manqué ? Vous n'étiez pas obligé de pousser plus loin votre travail : vous êtes en regle.

Malgré ces nobles prérogatives, pourriez-vous craindre encore comme un Ecrivain vulgaire ? Bannissez, M. R. P., ces retours timides : ils n'assortiroient point le courage & l'indépendance attachés à votre ministere. Ne craignez pas qu'aucun des Parlemens du Royaume imite la hardiesse scandaleuse de celui de Toulouse, dans son Arrêt contre votre P. *Dezeuses* : la faute est commise, & l'on n'est pas à s'en repentir. Enfin le Clergé de France, & l'autorité séculiere, n'ont qu'un parti à prendre à l'égard de votre Dictionnaire : c'est de le lire respectueusement, de s'y instruire, & de se taire. Tel le plus fameux des Conquérans, rangea sous ses loix les têtes les plus orgueilleuses : *Siluit terra in conspectu ejus.*

Vos yeux fatigués se pressent, peut-être, M. R. P., de parvenir au terme de cette Lettre. J'en reculerois cependant les bornes, si je ne craignois de lasser enfin votre humilité par mes éloges. Mais c'est le défaut de tous les *Commentateurs*, mes confreres, de s'afoller, pour ainsi dire, de leurs Auteurs; peut-être afin d'être loués eux-mêmes, de leur discernement. Au reste, il me falloit, pour instruire utilement vos Lecteurs, leur communiquer toutes ces vûes générales, sur votre Dictionnaire, en justifier l'entreprise, en montrer de loin la beauté & l'excellence. Comptez que cette espece de Préface n'est point superflue, & qu'elle fournira une grande ouverture, pour entrer dans la Doctrine que vous avez publiée.

Je suis, &c.





SECONDE LETTRE

Au R. Pere P * * * *, Jésuite,

Sur le venin du Janſéniſme, qu'il attribue aux Livres notés dans ſon Dictionnaire.

MON R. PERE,

J'ENTRE courageuſement dans la carriere difficile, que ma paſſion pour votre ouvrage, & mon zele pour ceux qui le liront, m'engagent à remplir; & je ne crains point de m'égarer, en marchant à la ſuite d'un héros intrépide,

d'un docteur *irréfragable*, de l'oracle de l'univers, dont je suis l'interprète. J'aspire à un mérite plus flatteur que celui de la bonne volonté, & l'ardeur qui m'anime, dans cette noble entreprise, semble me répondre du succès.

Ce n'est pas que je ne sente, M. R. P., combien il faut de circonspection & de sagesse, pour raisonner, avec quelque étendue, sur les matieres du monde les plus délicates; & sur-tout combien il faut d'érudition & de sagacité, pour fournir une justification sans réplique, à tous vos jugemens doctrinaux, sans rien déranger dans vos principes, & sans altérer vos sentimens. Mais ces difficultés ne m'effraient point : votre courage animera le mien. Est-ce, après tout, à des Ecrivains anonymes, comme vous & moi, à être timides?

Votre Dictionnaire est principalement destiné, à montrer le venin du Jansénisme, dans une foule de Livres, où le Public ne sçavoit pas l'appercevoir; à faire sentir qu'il y a dans le Royaume plus de Jansé-

niſtes, qu'il n'y a d'oiſeaux qui volent dans les airs, & à terraſſer cette héréſie monſtrueuſe, qui, depuis tant d'années, afflige l'Egliſe de France, & y fomente, ainſi que dans l'Etat, la diviſion & le trouble.

Heureux fils d'Iſaï, vous paroiſſez enfin ! que le Ciel vous accorde tard à nos vœux ! venez donc rétablir la paix parmi nous : rendez à Iſraël toute ſa gloire, en écraſant la tête du ſuperbe Goliath : armez-vous de votre fronde : faites proviſion de pierres meurtrieres, & frappez non-ſeulement le Géant, & les autres Philiſtins, mais encore tous ceux qui refuſeront de marcher ſous vos étendards.

Il faut s'y attendre : les eſprits indociles, vrais enfans de Bélial, vous diront, comme autrefois à Saül : (*a*) *Num ſalvare nos poterit iſte ?* Quoi ! ce Révérend Pere vient parmi nous, exercer les fonctions d'inquiſiteur & de réformateur de nos Dogmes ? Oh ! quel oracle de l'E-

(*a*) Filii Belial dixerunt : *Num ſalvare nos poterit iſte ? & deſpexerunt eum.* 1. Reg. 10. v. 27.

glise ! *Num salvare nos poterit iste ?* Ni le zele de quatre ou cinq Papes, ni les fréquentes assemblées du Clergé de France, ni les Ecrits sans nombre de nos plus célebres Docteurs, n'ont pu réunir les esprits; & ce *bon homme* vient interposer son autorité, & essayer son adresse ? ... Pourquoi non, esprits, rébelles ? Préparez-vous à la confusion : sçachez qu'un jour vous entendrez dire & répéter, que le Chef visible de l'Eglise a frappé mille Jansénistes; mais que le Pere P .... en a frappé dix mille. *Percussit Saül mille, & David decem millia (a).*

On se plaint souvent dans le monde, que bien des gens parlent au hasard de l'héréfie Jansénienne, sans la connoitre que de nom. *Jansénistes, Jansénisme*, ou *systême de Jansénius*; ces mots-là ne sont pas bien difficiles à retenir & à articuler : voilà, dit-on, quel est à-peu-près le sçavoir de certains esprits, qui sont toujours pressés de décider sur ces matieres, dont ils n'ont jamais

(a) *1. Reg. cap. 18. v. 7.*

été bien inſtruits. Que de gens, M. R. P., ont la témérité de jetter ſur vous cette eſpece de ridicule ! Votre Dictionnaire, en y comprenant (*a*) même la Préface, ne contient pas un ſeul trait qui caractériſe l'héréſie du Janſéniſme, ni qui ſuppoſe que vous en ayez une connoiſſance bien exacte. On ajoute que vous accuſez de Janſéniſme, à tort & à travers, un très-grand nombre de Livres qui n'en ſont pas plus ſuſpects que *les Elémens d'Euclides*, ou *les Comptes-faits de Barême*, que vous n'avez pas jugé à propos de mettre au rang des livres Janſéniſtes. Mais convient-il de répondre à de telles objections, autrement que par un ſilence dédaigneux ?

Car pourquoi ne veut-on pas convenir que toutes les têtes de nos François (excepté nos Moliniſtes) tournent viſiblement au vent du Janſéniſme ? Leur cervelle eſt troublée : ils n'y ſont plus. Comment ? s'ils n'avoient pas la *berlue*, ne verroient-

(*a*) Cette préface eſt de 20 pages, & il n'y eſt pas dit un mot qui faſſe connoître la prétendue héréſie Janſénienne.

ils pas que l'héréſie Janſénienne eſt une maladie épidémique qui a gagné tous les eſprits ? Que depuis le ſçavant qui fait des Livres, juſqu'à l'idiot qui n'en connoît point ; tout eſt Janſéniſte, ou ſuſpect de l'être ? Qu'il y a de quoi s'évanouir à l'odeur mortelle de Janſéniſme, qu'on trouve dans des pieces de (*a*) Poëſie, dans des Lettres (*b*) galantes, & même dans des Eſtampes (*c*) ? On a donc des yeux, & on ne voit point ? on a un odorat, & on ne ſent rien ? Que cela eſt triſte !

S'il n'y avoit, en France, que quelques centaines de Janſéniſtes, épars çà & là, ils pourroient diſparoître dans la multitude des gens qui penſent bien : mais comment peut-on n'être pas frappé de leur nombre preſque infini ? Que n'en a

(*a*) Le Poëme ſur la Grace, par M. Racine le fils, &c.

La Henriade, notée dans la Bibliotheque Janſéniſte, a été épargnée par l'Auteur du Dictionnaire.

(*b*) Les Lettres de Madame de Sévigné, *Dictionn. t. 2. p. 530.*

(*c*) Dict. t. 2. p. 95. 96.

pas dit un Prophete (*a*) du dernier ſiecle, qui connoiſſoit un Janséniſte au premier coup d'œil ? Quelle nuée n'en trouve-t-on pas dans la feue Bibliotheque de Colonia, & ſur-tout dans le *Dictionnaire*, qui met au jour tant de nouveaux Janséniſtes ? Ajoutez ceux qui n'écrivent rien, & vous trouverez qu'il y a, à peu-près, autant de Janséniſtes que d'*individus*, & que ſi l'on avoit du zele, on feroit pendre preſque tout le Royaume.

Bon, dira quelqu'un, vous nous citez-là des viſions & des viſionnaires. Que n'alléguez-vous encore la manie de ce vieux Jéſuite, qui en étoit obſédé dans ſa chambre, à tous les pas qu'il vouloit faire ; qui tantôt les pourſuivoit dans un excès de colere, tantôt les fuyoit, en ſe lamentant de toutes ſes forces ; & qui répétoit tous les jours, que ces vilains hérétiques avoient beau le tracaſſer, qu'avec la grace de Dieu il ne ſeroit jamais de leur parti.

(*a*) S. Sorlin Deſmarets, fameux viſionnaire, que Boileau a appellé le prophete Deſmarets.

Négligeons ces autorités ; j'y consens : nous avons de quoi en faire le sacrifice. Qu'on me traite donc à la rigueur, qu'on me mene *à pas de regître* ; mais que du moins, on se rende à l'évidence : je n'exige que cela. Il est question de prouver, que les Auteurs sans nombre, qu'on voit notés dans le Dictionnaire, sont très-réellement autant de Jansénistes : pour remplir cette tâche, je n'ai qu'à discuter deux points : le premier est renfermé dans cette question : *Quel est le caractere, quelle est la vraie notion de l'hérésie Jansénienne ?* Le second, dans celle-ci : *N'y auroit-il pas plusieurs manieres d'être Jansénistes ?* De l'examen de ces deux questions, il résultera une démonstration, en regle, du fait important que l'on ose contester.

J'avoue, sans détour, que les Pontifes & les Docteurs, avant que vous tinssiez leur place, dans le ministere que vous exercez, M. R. P., avoient sur les matieres dont nous parlons, une façon de penser fort unanime, & qui ne revient pas tout-

à-fait à la vôtre. Ils enſeignoient, autant qu'il peut m'en ſouvenir, qu'un Livre n'eſt jamais Janſéniſte, que lorſque l'on y trouve du Janſéniſme, il faut y découvrir quelques-unes des héréſies condamnées dans les cinq propoſitions attribuées à Janſénius. Pour faire ſentir la néceſſité de cette condition, on faiſoit uſage de quelques *parités*, qui n'ont rien d'extraordinairement métaphyſique. On diſoit : pour être Pélagien, il faut adhérer à la Doctrine de Pélage : on n'eſt Pichoniſte, qu'autant que l'on tient à la morale du Pere Pichon, *d'indulgente mémoire*. Donc, pour être Janſéniſte, il faut être entiché de quelques-unes des erreurs qu'on a voulu mettre ſur le compte de l'Evêque d'Ypres. Cet argument ne laiſſoit pas d'avoir un certain air de probabilité.

En ce tems-là, un homme ſoutenoit-il une des cinq propoſitions, en refuſant de croire le dogme que renferme la cenſure ? Il erroit ſur un point de droit ; il étoit hérétique. Un autre diſoit ; je reconnois & je confeſſe les dogmes renfermés dans

la condamnation des cinq propoſitions, que je condamne, comme l'Egliſe les a condamnées : mais je ne crois point qu'elle ſe trouvent dans le Livre de Janſénius. On lui diſoit, vous errez ſur un point de fait; mais cette erreur ne ſçauroit vous rendre hérétique. Mais, on ajoutoit : ſi vous prétendez que ces textes attribués à Janſénius, en les prenant dans le ſens des erreurs que l'Egliſe y condamne, ſont textes orthodoxes, alors vous êtes attaché à une doctrine hérétique; puiſque cette doctrine a été condamnée comme telle. Vous devez la rejetter par la même raiſon qui vous engage à condamner la doctrine des cinq propoſitions. Dans les deux cas, c'eſt toujours un point de *droit*, ſur lequel on convient que l'Egliſe eſt infaillible.

Comme ces raiſonnemens ſont clairs & précis, je les ai conſervés dans ma mémoire, tels que je viens de les expoſer; & il me ſouvient encore, qu'on en faiſoit l'application aux diſputes, qui ſe ſont excitées à l'occaſion de la Bulle *Uni-*

genitus. Ceux qui ſont attachés à chacune des vérités Chrétiennes, & qui refuſent cependant d'accepter la *Conſtitution*, parce qu'ils ſe perſuadent qu'elle n'a point été acceptée par les Evêques; ceux-là ſe trompent, diſoit-on: ils ſe conduiſent par une ignorance de fait, qui n'eſt point invincible, ou par une délicateſſe mal entendue, & que l'eſprit de ſoumiſſion auroit dû ſacrifier, ſelon ceux qui penſent ainſi.

Ceux qui rejettent la Bulle, parce qu'ils y trouvent proſcrites les erreurs contenues dans les cinq propoſitions qu'ils prétendent ſoutenir, ou parce qu'ils ne reconnoiſſent pas l'infaillibilité de l'Egliſe, dans ſes jugemens, ceux-là ne peuvent être excuſés du crime d'heréſie; auſſi ne s'en trouve-t-il aucun.

La diſtinction que je viens d'indiquer a aujourd'hui diſparu; mais elle étoit regardée (*a*) autrefois

(*a*) Voyez le Mandement de M. de Péréfixe, Archevêque de Paris.; la Lettre à la Mere Supérieure de Port-Royal, qui eſt

comme essentielle : on l'établissoit même par diverses preuves, qu'il n'est pas besoin de rappeller ici : une comparaison en tiendra la place. De deux Chrétiens, dont l'un nie la divinité du Verbe, & l'autre la reconnoît, mais se persuade qu'Arius ne l'a jamais attaquée : ou bien dont l'un prétend, qu'il est permis aux Chinois d'honorer la mémoire de *Confucius*, par un culte religieux ; l'autre nie simplement, que certaine espece de Missionnaires ait enseigné cette morale payenne ; de ces deux hommes, le premier est hérétique, tandis que l'autre n'est qu'indocile ou extravagant, en refusant de croire un fait évident, mais dont l'importance ne peut égaler celle d'un dogme. Voilà, M. R. P., ce qu'il falloit distinguer autrefois, à moins qu'on ne voulût se jouer de l'équité & du bon sens.

Il faut demeurer d'accord, que ce n'étoit pas trop mal raisonner, pour ce temps-là, où l'esprit étoit

sous le nom de M. Bossuet ; & l'Instruction Pastorale de M. de Bissy, du douze Novembre 1729.

moins

moins commun qu'à préſent : car, Dieu merci, l'eſprit ſe développe, ſe délie, ſe ſubtiliſe ſenſiblement de nos jours. Mais eût-on raiſonné encore plus ſenſément, c'eſt toujours le langage du bon vieux temps. Nos pauvres ayeux ne ſçavoient être orthodoxes qu'à l'ancienne mode, à la maniere de S. Auguſtin & de S. Thomas, comme ils ne ſçavoient raiſonner qu'à l'ancienne lumiere du bon ſens.

Voilà donc la vraie notion du Janſéniſme ; en voilà les traits caractériſtiques, du moins ſuivant la façon de penſer de ceux qui ont été, avant vous, l'organe de l'Egliſe. Mais faut-il aujourd'hui retenir la même notion, & ſuivre encore les mêmes idées ? Nous allons décider que non. Si vos adverſaires ſoutiennent hautement le contraire, je n'en ſuis point ſurpris : la plûpart des hommes ſont, dans leurs opinions, de vrais animaux d'habitude : il en coûte pour juger autrement qu'on n'avoit accoutumé de le faire, & de plier ſon eſprit à des principes inconnus. On trouve plus aiſé de

s'en tenir aux anciens, & de raisonner par routine; de-là l'empire, ou plutôt la tyrannie du préjugé. Mais avant que de faire comprendre la fausseté de celui-ci, exposons l'argument trivial, qu'on vous oppose. Le voici dans les propres termes que l'on a coutume de le tourner.

L'auteur du Dictionnaire est, dit-on, très-mal instruit, s'il regarde véritablement comme Jansénistes, une infinité de livres qu'il proscrit comme tels, quoiqu'ils ne contiennent rien qui conduise à ce soupçon: ou il manque évidemment de droiture, en jettant la note du Jansénisme sur tant d'ouvrages qui, mis à l'alembic, ne rendroient pas une seule des hérésies attribuées à Jansenius. Or qui pourra contester que ce ne soit le cas de la plupart des livres indiqués dans le Dictionnaire? Il y a plus; une partie de ces auteurs proscrits ont été connus, ou le sont encore, comme Thomistes, ou comme Augustiniens, ou enfin comme attachés uniquement

au dogme catholique ſur la Grace & ſur la Prédeſtination, ſans embraſſer aucun des ſyſtèmes que l'Egliſe autoriſe, ni celui qu'elle tolere : donc.... vous voyez la conſéquence.

Ma réponſe à cet argument va décider la ſeconde & importante queſtion que j'ai propoſée : *N'y auroit-il pas pluſieurs manieres d'être Janſéniſte ?*

Ecoutez donc, injuſtes frondeurs du Dictionnaire, vous tous qui, juſqu-à préſent, n'avez ſçu comprendre comment on peut être Janſéniſte, ſans avoir dans l'eſprit aucune erreur Janſénienne, & qui vous aviſez de crier, comme des aigles, contre cet amas de cenſures qui rempliſſent quatre volumes. Apprenez, peuple ſtupide & mutin, que le R. Pere P...., Jéſuite, marchant ſur les traces reſpectables de ſon illuſtre prédéceſſeur Colonia, a ſtatué & décidé ce qui ſuit.

I. Qu'un Ouvrage ſera reputé Janſéniſte, quand il aura été (*a*) fait

(*a*) Dict. t. 1, p. 50. t. 4, p. 213, *&c*.

par un Auteur ſuſpect de l'être : y ayant contradiction à dire qu'une plume Janſéniſte puiſſe produire des Ecrits qui ne le ſoient pas.

II. Qu'il en ſera de même d'un Livre dont l'Auteur, ſans être plus Janſéniſte que Mahométan, paroîtra s'être appliqué à lire les Ecrits de Port-Royal (*a*) ; parce que dès-lors il eſt convaincu de s'être nourri d'un ſuc réprouvé, qui répandra une couleur de Janſéniſme, ſur-tout ce que cet Auteur dira ou écrira à perpétuité.

III. Que l'on mettra pareillement dans la claſſe des livres Janſéniſtes, ceux dans leſquels on auroit pû parler contre le Janſéniſme (*b*), & où cependant on n'en dit rien.

IV. Que l'on tiendra pour ſuſpect, & conſéquemment pour défendu, tout Livre (*c*) dont l'Approbateur paſſe pour Janſéniſte.

V. Que l'on portera le même jugement de tout ouvrage qui ſera

(*a*) Dict. t. 2. p. 541-547.
(*b*) Ibid. pag. 119.
(*c*) Tome 1, p. 438. & 278.

forti d'une Imprimerie (*a*) dévouée aux Ecrivains Janféniftes ; parce que ces fortes d'Imprimeurs font trop occupés des ouvrages du parti, pour en imprimer qui n'en foient pas.

VI. Que l'on traitera comme Janféniste, & comme excommunié, tout (*b*) Prêtre qui, difant la Meffe, fera affez impie, pour prononcer le Canon de maniere que quelqu'un des affiftans puiffe l'entendre.

VII. Que l'on ufera de la même févérité envers toutes les perfonnes chez qui l'on verra des portraits de Janfenius (*c*), de Saint Cyran, d'Arnauld, de Pafcal, de Pavillon, de Nicole, ou d'autres gens de cette efpece : paffe (*d*), pour les portraits de Calvin, de Luther, de Beze, &c.

VIII. Qu'il faudra traiter comme Janféniftes, ou comme fauteurs du Janfénifme, tous ceux généralement qui (*e*) retiennent quelqu'un des

(*a*) Dict. t. 3, p. 32.
(*b*) Dict. t. 1, pag. 214.
(*c*) Dict. t. 1, p. 95 96, 97.
(*d*) Ibidem.
(*e*) Dict. t. 4, p. 301. « Les Confeffeurs

Livres indiqués dans le Dictionnaire.

IX. Qu'un Livre sera encore censé barbouillé & infecté de Jansénisme, lorsque, par un profond examen, l'on y pourra découvrir quelqu'une des vérités, qu'énoncent certaines des 101 propositions du P. Quesnel, (*a*)quoiqu'on n'ait point proscrit ces vérités, mais seulement la maniere dont cet Auteur les a exprimées; parce que, quand on reçoit la Bulle, il faut, sans tant de distinctions, ou autres subtilités, l'accepter dans tous les sens, que lui donne la *Société*.

X. Que l'on ne sera pas plus indulgent, pour les Auteurs, qui ne se conformeront (*b*) pas à la régle,

» & Directeurs sont obligés d'enlever à » leurs pénitens les livres & les écrits Janséniens .... Les médailles, les images, » & les estampes contraires à la foi. » *Dict. t. 2, p. 97.*

(*a*) Voyez dans le Dict. t. 2, p. 303 & *suiv.* L'article de la justice Chrétienne de feu M. de Tours, & un grand nombre d'autres articles.

(*b*) Voyez dans le Dict. l'art. du P. Belleli, & celui du P. Berty, Augustins, contre lesquels feu M. de Saleon, Archevêque

dont nous venons de parler, dans leurs ſentimens par rapport aux Bulles contre *Baïus*.

XI. Que les Livres, où l'on insiſte (*a*) ſur la néceſſité de l'amour de Dieu, & ſur l'étendue de ce précepte, ſur la rigueur & la durée de la pénitence, ſur l'ancienne ſévérité de l'Egliſe, envers les pécheurs, & ſur la difficulté de recouvrer la grace, ſeront rejettés comme pernicieux, comme Janſéniſtes, ou même Calviniſtes.

XII. Qu'à plus forte raiſon, on ſera déclaré Janſéniſte, quand, dans ſes Ecrits, on paroîtra ne pas reſpecter la Doctrine (*b*) & les Auteurs de la *Société* : & qu'ainſi on déteſtera le venin du Janſéniſme, caché dans la *Satire Menippée*, & dans la *Monarchie des Solipſes*, compoſée par Melchior Inchoffer, Jéſuite ; ou bien par Scotti, ex-Jéſuite, comme il

de Vienne, avoit publié ſon *Baïaniſmus redivivus*, & ſon *Janſeniſmus redivivus*.

(*a*) Dict. t. 1, 242. 243. T. 2, p. 319 *& ailleurs*, T. 3, p. 39.

(*b*) Diction. t. 4, p. 224.

plaît d'avantage aux (*a*) Ariſtarques de Trévoux.

Telles ſont, M. R. P., les regles admirables, qu'il vous a fallu ajouter à celles dont l'Egliſe faiſoit uſage avant vous. Les ayant trouvées éparſes çà & là, dans les quatre volumes de votre Dictionnaire, j'ai crû devoir les rapprocher, & les mettre ainſi en ordre, pour donner à vos Lecteurs la clef de cet Ouvrage : ſans quoi, je conviens, qu'on n'y appercevroit qu'un aſſemblage de déciſions riſibles, & de jugemens *baroques* ; mais tout devient clair quand on ſçait le mot de l'énigme.

Je ſerois curieux de ſçavoir comment s'y prendront maintenant les Auteurs, que vous avez qualifiés de Janſéniſtes, pour repouſſer cette accuſation. Les voilà *barrés* comme il faut. Qu'ils vous échappent : je leur en donne le défi. Proteſteront-ils qu'ils n'ont entendu aucune fineſſe dans ce qu'ils ont écrit ? Diront-ils qu'ils déteſtent ſincérement les

(*a*) Mémoires de Trévoux du mois d'Août 1754, p. 219.

erreurs Janſéniennes, & qu'il y a de l'injuſtice à les décrier comme Janſéniſtes ? Ils en ont menti : de quoi s'aviſent-ils de ne vouloir point être Janſéniſtes, après que vos Arrêts les ont déclarés tels ? Je les trouve fort plaiſans de faire ſur ce point les rébelles. Ils ont beau ſe récrier, faire valoir mille autorités, rappeller les anciens principes : il n'en eſt plus queſtion : *Ne memineritis priorum, & antiqua ne intueamini* [a]. Ils portent l'étiquette de Janſéniſtes : elle leur reſtera. Telle eſt la diſpoſition de la Loi ; & on ne ſçauroit aſſez en admirer la ſageſſe, l'équité, les vûes profondes, les heureux effets. Diſons-le hardiment : Non, l'Egliſe aſſemblée en Concile, n'auroit pas imaginé un réglement auſſi merveilleux, que celui dont je viens d'indiquer les articles. La juſte étendue de ce réglement en fait l'excellence ; car remarquez, M. R. P., que quand vous n'y auriez omis que trois ou quatre des douze regles qu'il contient, ces omiſſions auroient été au-

[a] *Iſaiæ*, cap. 43, ℣. 18.

tant de portes par où bon nombre de Janſéniſtes vous auroient échappé ; & puis, quelle miſere de recommencer à nouveaux frais, & d'imaginer ſans ceſſe des expédiens, qui ne ſuffiſent jamais ? Une loi, qui prononce ſur tous les cas, & qui ſauve tous les inconvéniens ; voilà le modele, voilà la plus parfaite des loix.

Fiers ennemis des ouvrages de la Société, téméraires défenſeurs de la grace efficace, opiniâtres diſciples de S. Auguſtin & de S. Thomas, Ecrivains, qui avez ébloui le monde par des écrits d'un ſtyle ſéducteur, & d'une morale rafinée, allez maintenant reconnoître vos erreurs dans le Dictionnaire. Vos beaux jours ſont paſſés : votre gloire eſt changée en ignominie. Et vous, Ecrivains modernes, qui avez ſignalez votre ſoumiſſion à l'Egliſe par l'acceptation de la *Bulle*, ainſi que par la ſignature du *Formulaire*, qui aviez pris tant de précautions, pour n'être point Janſéniſtes, qui enfin auriez juré qu'on ne vous verroit jamais dans cette *Cathégorie*,

vous y voilà pourtant : vous ne pouvez le désavouer ? Que faites-vous dans l'Eglise Catholique ? Vous n'en êtes plus. Hélas ! étoit-il si difficile de vous enrôler dans la sçavante école des Molinistes ? C'est à juste titre qu'ils triomphent, d'avoir sacrifié votre réputation à celle de leur Doctrine. *Immolaverunt victimas magnas , & lætati sunt* (a).

Tous les différens, à l'heure qu'il est, sont vuidés ; la cause est finie, sans contredit. Mais ne serez-vous pas cependant bien-aise, M. R. P, de sçavoir ce que pourront dire de plus plausible les Auteurs que vous avez excommuniés? Il est permis, dit-on, à ceux qui ont perdu un procès, de se récrier contre leurs Juges; voici donc quelles seront leurs plaintes.

Ils feront sonner bien haut, qu'ils condamnent les cinq propositions attribuées à Jansenius, dans tous les sens reprouvés par l'Eglise, qu'ils reconnoissent les vérités opposées, & les signeroient de leur sang. Ils diront que de telles dispositions doivent passer pour des garans as-

(a) Néhem., cap. 12. ℣. 42.

sûrés de leur foi, au jugement de l'Eglise, dont ils respectent toutes les décisions; que dès-là qu'ils ne soutiennent aucun système sur la grace, qui soit expressément condamné, il leur suffit de desavouer, comme ils le font, toutes les pernicieuses conséquences qu'on pourra leur imputer. Ceux d'entre ces murmurateurs, qui sont Thomistes, se plaindront qu'après tant d'illustres témoignages, qu'a donnés le S. Siége à la pureté de leur Doctrine, on semble vouloir deshonorer l'Eglise Romaine, en traduisant comme hétérodoxe une Ecole que tant de Souverains Pontifes ont canonisée. Les Augustiniens ajouteront à ces raisonnemens, que leur Doctrine a été trois fois approuvée par le S. Siége, dans les ouvrages *(a)* du Cardinal Noris, que l'on combla d'éloges, au lieu des censures que les Molinistes avoient sollicitées contre lui : qu'il en a été de même d'un *(b)* ouvrage du P. Belleli,

(a) Ce système est le pure Jansénisme, dit l'Auteur du Dict. t. 1, p. 364.

(b) Vindiciæ Augustinianæ. Le Pape,

dénoncé, & bientôt justifié par l'Inquisition de Rome. Que les écrits du P. Berti [a] sont particulierement estimés par Benoît XIV, qui, dans [b] un de ses ouvrages, cite cet illustre Docteur, & l'appelle, *insignem Theologum*: que tout ce que gagna feu M. de Saléon, en se déchaînant contre ces deux sçavans Augustins, qu'il s'étoit mis en tête de faire condamner, fut de passer à Rome pour un pitoyable Théologien; & à Paris, dans une assemblée du Clergé, pour un *brulot*: qu'au reste, il n'y a que M. de Fénélon & M. de Saléon, qui, avec leurs yeux *microscopiques*, ont vû le germe de l'hérésie Jansénienne, dans le système de [c] la *Délectation victorieuse*; qu'on le soutient en Fran-

dans un Bref adressé aux Augustins, appelle ce Cardinal, *splendidissimum lumen Ecclesiæ Romanæ.*

[a] *Mens Augustini de statu naturæ rationalis ante peccatum.*

[b] Il publia en 1749 sa sçavante Apologie, à laquelle on a extrêmement applaudi.

[c] *De Sacrificio Missæ.*

ce, en Allemagne, en Flandre, en Pologne, en Eſpagne, & en Italie dans plus de ſoixante Collèges de S. Auguſtin : qu'enfin Benoît XIV, qui vaut bien ſeul toute l'école Molinienne, a déclaré (*a*), que le ſentiment des Auguſtiniens, en ce qui les diſtingue des Thomiſtes, n'a jamais été condamné par aucun de ſes prédéceſſeurs. Ces Auteurs proſcrits diront tous enſemble, que l'Auteur du Dictionnaire exige d'eux, ſans doute, qu'ils embraſſent ou le ſyſtème ſi peu reſpectable de Molina, ou celui des Congruiſtes, qui n'y ont ajouté que quelques mots vuides de ſens, ainſi que l'a démontré un ſçavant (*b*) Théologien du Royaume ; & qu'il veut les conduire à la doctrine de l'Equilibre, ſi incompatible avec celle de S. Auguſtin, & ſi expreſſément rejettée par le Clergé de France (*c*).

(*a*) Dans ſon Bref au grand Inquiſiteur d'Eſpagne au ſujet des ouvrages de Noris. 31. Juillet 1748.

(*b*) M. Montagne dans la ſeconde partie de ſon Traité de la Grace, p. 708, &c.

(*c*) Explications ſur la Bulle *Unigenitus*, de 1720, p. 29.

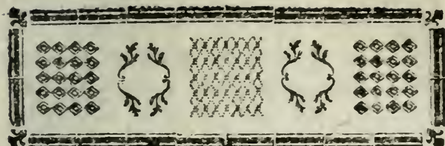
Voilà, M. R. P., l'exposé sur lequel ces Auteurs infortunés supplieront votre révérence, de les rétablir dans le rang des Catholiques, & de permettre qu'il n'y ait plus de Jansénisme dans leurs têtes, ni dans leurs Livres.

Que répondre à cela, me direz-vous? Que répondre M. R. P.? Rien: ou simplement ces trois mots: *causa finita est*: tout est terminé: n'en parlons plus. Qu'on s'en tienne au Dictionnaire.

Eh! bien, M. R. P, comment trouvez-vous que vont nos exploits Apostoliques? Qu'il est beau de terrasser des ennemis formidables par leur nombre & par leurs ressources! Qu'il est beau de réussir dans une entreprise, que mille vaines tentatives faisoient, depuis plus d'un siecle, regarder comme chimérique! L'Eglise, renouvellée par vos victoires, publiera jusques dans ses derniers âges, votre gloire & sa reconnoissance. Ménagez, M. R. P., avec les attentions les plus scrupuleuses, votre santé, dont le moindre dérangement nous causeroit les

plus vives allarmes. Jouiſſez d'un repos, qui vous eſt ſi juſtement acquis, & goûtez les douceurs de votre morale délicieuſe. Je voulois vous amuſer un moment par l'hiſtoire d'une converſation très-curieuſe, qui devoit terminer cette Lettre ; mais la voilà aſſez longue : à la prochaine. Je ſuis, &c.





TROISIEME LETTRE

Au R. Pere P****, Jésuite,

Suite de la Lettre précédente : nouvelles réflexions sur les Livres que le Dictionnaire taxe de Jansénisme.

MON R. PERE,

J'ÉTOIS, il y a peu de temps, à la campagne chez M. l'Abbé de L***, qui me retint une quinzaine de jours. Il m'avoit si souvent parlé d'un de ses amis, & avec de si grands éloges, que je desirois ardemment

de le connoître. Il vivoit retiré dans une terre assez voisine de celle où nous étions. Nous avions arrêté un jour pour l'aller voir, mais il nous prévint, & son arrivée soulagea l'impatience où j'étois, de m'entretenir avec cet homme rare par ses vertus & par son sçavoir. Je fus charmé de l'entendre ; je n'ai jamais vû de Philosophe plus profond, dans des sciences mêmes les moins *analogues* entr'elles. Je sçavois qu'il avoit étudié soigneusement les matieres Théologiques : c'est de ce côté-là sur-tout, que j'étois curieux de le voir, & de l'envisager, pour ainsi dire, à découvert. J'eus occasion, dès le premier soir, de lui demander ce qu'il pensoit des divers systèmes sur la grace, qui partagent nos Théologiens : après avoir réfléchi un moment, il nous parla en ces termes :

Je me représente ici nos Scholastiques, comme des nations rivales, toujours en guerre les unes contre les autres : chacune d'elles se fortifie de son mieux, dans une espece de place qu'on appelle *syſ-*

tème. Les combattans, presque sans nombre, que l'on voit dans l'une de ces places, sont appellés *Thomistes*, gens braves & distingués par une suite de succès éclatans. Assez près de-là, j'en vois une autre occupée par les *Augustiniens*, nation non moins distinguée que la premiere. Malgré de petits demêlés, qui ont quelquefois un peu brouillé ces deux Etats, ils conservent entre eux une assez bonne intelligence, & les guerres qu'ils ont à soutenir contre *certains ennemis*, se font d'ordinaire à frais communs. Une troisieme forteresse, élevée autrefois par un (*a*) Hollandois, a encore des Champions qui la défendent, malgré les violentes secousses qu'elle a éprouvées. Ce boulevard avoit été destiné à battre en ruine une quatrieme forteresse, qu'un (*b*) Espagnol, plus heureux que sage, avoit élevée à la hâte, sans modele & sans secours, sur un terrain mobile : aussi elle ne tint point contre la vio-

(*a*) Cornélius Jansenius.

(*b*) Molina, Jésuite.

lence d'une (*a*) attaque, qui la renversa presque entierement. Il a fallu des frais immenses pour la rétablir assez mal : deux (*b*) Ingénieurs célebres lui ont donné successivement une nouvelle forme ; mais n'ayant pu changer le sol de l'édifice, il n'en a pas acquis plus de solidité.

Ce dernier systême a excité les railleries de Voltaire (*c*) : « Dieu,
» par sa science moyenne, dit-il,
» consulte habilement la volonté de
» l'homme, pour sçavoir ce que
» l'homme fera quand il aura sa
» grace ; & ensuite, selon l'usage
» qu'il devine qu'en fera le libre-
» arbitre, il prend ses arrangemens
» en conséquence pour déterminer
» l'homme, & ses arrangemens sont
» le *Congruisme* ».

Un plus habile (*d*) Théologien que Voltaire caractérise avec plus

(*a*) Les Congrégations *de auxiliis*.

(*b*) Suarez & Vasquez, Théologiens Jésuites.

(*c*) Siecle de Louis XIV. *t. 2, partie 2; p. 67 de la seconde édition.*

(*d*) L'Auteur de l'*Action de Dieu sur la créature.*

d'exactitude que lui le *Congruiſme*. Voici ſes paroles ; car je les ai retenues : « Selon le ſyſtème de Molina » & de ſes Diſciples, quelque puiſ- » ſante que ſoit une grace, quelque » volonté qu'on ſuppoſe en Dieu » de faire éclater dans une ame la » force de ſon ſecours, il eſt ce- » pendant incertain ſi cette grace » aura ſon effet ; & Dieu même ne » ſçait pas ce qui en ſera, à moins » qu'il ne conſulte ce qu'il plaît au » libre-arbitre d'en ordonner ; parce » que, ſelon ces Auteurs, le pou- » voir de la volonté humaine eſt » tel, qu'en quelques circonſtances » qu'elle ſoit, & avec quelque de- » gré de cupidité qu'on la ſuppoſe, » tantôt elle agit avec les plus foi- » bles graces, tantôt elle n'agit pas » avec les plus fortes. C'eſt ce » qu'enſeigne, en termes précis, » Suarez, après Molina ſon maî- » tre. »

Mais, Monſieur, repris-je, quel eſt celui de tous ſes ſyſtèmes que vous adoptez ? Je vais, me dit-il, vous avouer avec franchiſe où j'en ſuis depuis long-temps : je

n'admets pour moi-même aucune de ces opinions; je ne me range sous les étendards d'aucune de ces Ecoles; parce qu'il n'est point de système qui écarte toutes les difficultés, & qui éclaircisse tous les doutes; il se trouve dans tous, au moins, des ombres de contradiction, qui décélent l'insuffisance de l'homme à rendre compte des merveilles de la sagesse éternelle. Je respecte chacune de ces opinions, suivant que le dogme y est mieux établi; c'est à cela seul que je me borne. Je crois cependant qu'on est mal instruit de sa Religion, quand on ne reconnoît pas une grace efficace de sa nature : tous les monumens du Christianisme (*a*) semblent la mettre au rang des vérités révelées. Eh! quel fondement plus solide exigeroit-on pour l'établir, que le langage si frappant de l'Ecrirure, la voix de la Tradition, la Doc-

(*a*) *On ne doit point souffrir que l'on rende suspecte une Doctrine si autorisée*, dit le Clergé de France en 1720. Explication, p. 25.

trine des Ecoles les plus célebres, & les decrets des Souverains Pontifes ? Cette derniere autorité devroit fermer la bouche à ceux au moins, d'entre les Molinistes, qui sont partisans déclarés, ou cachés de l'infaillibilité du Pape.

Mais si l'on admet la grace efficace, que devient la liberté de l'homme ? Voilà une objection que les demi-Pélagiens ont faite avant les Molinistes : ceux-ci la répéteront perpétuellement, comme si les plus grands hommes n'y avoient déja pas répondu autant qu'il est besoin d'y répondre. Le Clergé (*a*) de France a prononcé, après les plus célebres Théologiens, que *Dieu voit des moyens de concilier ce qui nous paroît inalliable* : & le grand Bossuet (*b*) ne crut jamais qu'il fallût trouver une meilleure réponse ; parce qu'il sçavoit regarder avec un œil respectueux & tremblant l'abime

(*a*) Explicat. de 1720, p. 29.

(*b*) Dans son Traité du Libre-Arbitre. Voyez aussi M. Montagne, dans son Traité de la Grace, p. 340 & 341.

profond, qui a étonné S. Paul, & que la présomption voudroit méconnoître.

Nous sommes d'ailleurs assurés, par une évidence de sentiment des plus irrésistibles, que notre volonté est libre dans toutes ses actions, bonnes ou mauvaises : quiconque nieroit cette vérité, seroit plutôt digne des *Petites - Maisons*, que d'anathêmes.

Après cela, les Molinistes n'ont-ils pas bonne grace de s'inquiéter, comme ils font, sur les moyens dont Dieu se sert *pour concilier ce qui nous paroît inalliable* ? Ces bonnes gens se sont mis en tête, que le monde a besoin de tous les soins qu'ils prennent pour conserver aux hommes le libre arbitre : sans eux apparemment nous ne serions qu'une espece d'*automates*. Quelles ne seroient pas leurs allarmes, si Dieu mettoit desormais, à la place de leur grace *versatile*, celle qui convertit S. Paul sur le chemin de Damas ? Ne diroit-on pas, à les entendre, que les Chrétiens ne risquent de se damner, que pour manquer de liberté dans

la coopération à la grace, ou pour ne pas connoître qu'ils ſont libres? Un bon Philoſophe iroit plus loin; il prouveroit qu'il eſt impoſſible que l'homme, qui agit raiſonnablement, n'agiſſe pas librement, à moins que la Grace, ſortant de ſon cours ordinaire, n'abſorbât les facultés de l'ame, au point de lui interdire la délibération & le choix.

Au reſte, je pardonne à un jeune homme, qui ne connoît gueres, ni les divines Ecritures, ni le langage des Peres, d'être amoureux du ſyſtème des Moliniſtes : nous naiſſons tous Pélagiens, parce que nous naiſſons orgueilleux; & combien la préſomption n'eſt-elle pas flattée, de trouver, dans la grace *verſatile*, le moyen de rendre *compréhenſibles* des vérités qui ne doivent pas l'être dans cette vie? Quelle étrange économie, de donner atteinte à des vérités auſſi capitales que le ſouverain domaine & la toute-puiſſance de Dieu ſur le cœur de l'homme, & l'obligation de l'adorer comme premier mobile, comme cauſe premiere & univerſelle de tout ce qui parti-

cipe à l'être ? Sera-t-il le principe de tous les mouvemens de notre cœur, excepté de ceux qui le sanctifient, & qui le font participer davantage à l'être divin ?

Notre Philosophe s'arrêta ici ; & je lui dis alors : il me paroit, Monsieur, que le systême Molinien est bien noir à vos yeux. Assurez-vous, me répliqua-t-il, que j'ai pris mes mesures pour n'être pas duppe de la prévention. Mais vous m'allez trouver bien extraordinaire, si je vous soutiens encore que les Molinistes ne reçoivent point la Constitution.... Oh ! pour le coup, lui dis-je..... Attendez un instant, interrompit le Philosophe : qu'est-ce que recevoir la Bulle ? Est-ce dire qu'on la reçoit, & penser néanmoins ce que l'on veut ? Les *Protestans* pourroient la recevoir en cette maniere. On n'accepte donc la Bulle, qu'autant qu'on en adopte la Doctrine. Mais quelle est la Doctrine qu'il faut y reconnoître ? C'est, sans doute, celle qui a été exposée par le Clergé de France en 1714 & en 1720. Recevoir la Bulle dans le

ſens d'une doctrine oppoſée, c'eſt la rejetter nettement. Or c'eſt ce que font les vrais Moliniſtes : propoſez-leur *le corps de Doctrine*, comme un decret ou un ſymbole qu'il faut ſuivre ; vous verrez quel ſera leur embarras, ou plutôt vous ſerez témoin de leur refus. Ils ſe contentent encore de laiſſer dans l'oubli, & de mettre à l'écart ces *Explications* de 1720 : le temps viendra qu'ils les rendront ſuſpectes.

M. l'Abbé de L***, qui, juſques alors n'avoit fait qu'applaudir, des yeux & du geſte, à notre critique, prit ici la parole : à propos de Moliniſtes, lui dit-il, avez-vous lû un livre qui paroît depuis quelque temps, & que j'ai vû *ſous preſſe* à Lyon, quoiqu'on l'ait donné comme ayant été imprimé à Anvers ? Quelqu'un m'en a parlé, répondit le Philoſophe : c'eſt un *Dictionnaire des Livres Janſéniſtes* ; j'en comprends à-peu-près la valeur, ſur ce qu'on m'en a dit : l'Auteur y combat une partie des vérités Chrétiennes, & il y maſque la plûpart des autres : il fait ſon métier. Sçavez-vous, Meſ-

ſieurs, ajouta-t-il, pourquoi cet Anonyme taxe de Janſéniſme plus des trois quarts de nos meilleurs Ecrivains? C'eſt que, dans ſon Dictionnaire, il entend par *Janſéniſte*, un homme qui fronde le Moliniſme; & dans ce ſens-là, ſon compte ſe trouve juſte.

Convenons, pourſuivit notre ſçavant, que rien ne jette dans des écarts ſi ſurprenans, que la fureur des ſyſtèmes, ſur-tout lorſqu'on joint peu de lumieres à beaucoup de vivacité & d'obſtination. J'ai vû un Janſéniſte aux priſes avec un Moliniſte dédaigneux & hautain: j'ai écouté en Stoïcien leur dialogue; & j'ai été frappé de voir ces deux diſputeurs ſe contredire en tout, ſe fuir continuellement l'un l'autre, ou plutôt ſe tenir fixément dans des extrémités oppoſées, laiſſer ainſi dans l'intervalle, qui les ſéparoit, la vérité que chacun d'eux vouloit comme trainer de ſon côté. Le Janſéniſte trouvoit dans la ſignature du *Formulaire* une eſpece d'apoſtaſie, & dans l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*, un engagement

à combattre les vérités Chrétiennes ; à l'entendre, tous les decrets des Papes, qui ont blessé les Libertés de l'Eglise Gallicane, n'ont rien de dangereux, en comparaison de la Bulle de Clément XI, laquelle sembloit absorber tout son zele. Le Moliniste, à son tour, paroissoit égaler, ou peu s'en faut, la Loi ancienne à la Loi nouvelle, & vouloir rendre raison de la conduite impénétrable de Dieu envers les infideles & les scélérats (*a*), par la supposition d'une grace toujours aussi présente à nos ames, que l'air l'est à nos poûmons : il croyoit la Religion en péril, si l'on n'avoue avec ses Scholastiques, que la crainte suffit (*b*) pour convertir &

(*a*) Voyez les Explicat. de 1720, p. 12 & 24, où l'on cite avec éloge le célebre Dominiquain Massoulié, t. 1, Dissert. 1, de div. mot. 4. 8, art. 9.

(*b*) Diction., t. 1, p. 282. & 438. « Quoique la crainte, destituée d'amour, » ne détruise pas le fond d'affection au pé- » ché, elle peut exclure les actes extérieurs » & arrêter la volonté actuelle de les com- » mettre ». Explic., p. 41.

« La crainte n'est pas une préparation

pour sauver une ame : il s'efforçoit de faire sentir, qu'il en est de l'amour divin, comme de certaines liqueurs spiritueuses, dont on ne doit faire usage qu'avec beaucoup de précaution*; il trouvoit trop onéreuse l'obligation d'agir en vûe de plaire à Dieu dans ce que l'on fait d'une maniere réfléchie : le terme de *charité*, qui revenoit souvent dans les argumens de son Antagoniste, lui donnoit une sorte d'inquiétude ; il falloit mettre au trébuchet cette expression dangereuse : enfin il augmentoit le nombre des

» suffisante, pour être justifié, même dans le Sacrement ». *ibid.* p. 43.

* « Le précepte d'aimer Dieu de tout son » cœur, de toute son ame, & de toutes ses » forces, ... est l'ame de toute la Religion » Chrétienne, & le propre caractere de la » nouvelle Alliance ». Explic. p. 38.

« L'obligation de rapporter toutes ses ac» tions à Dieu, renfermée dans le premier » précepte, fait partie du culte que nous » devons au souverain Etre ». *ibid.* p. 38.

« La foi & l'espérance renferme toujours » quelque amour de Dieu actuel ou habi» tuel, naissant ou dominant, &c. » *ibid.* p. 36.

articles de notre foi, & elle étoit entre ses mains, comme une boule de neige qui grossit à mesure qu'on la fait rouler. C'est ainsi que l'homme, qui est fait pour connoître la vérité, se glorifie de trouver, dans sa mauvaise foi, ou dans ses vaines subtilités, des armes pour la combattre. Est-ce que sur une infinité de points, on ne s'accorderoit pas, si on en avoit quelque envie? Est-ce donc que l'examen des vérités de la Religion ne conduit qu'à des problèmes, ou au Pyrrhonisme? Mais parlons d'autre chose; je sens que le flegme me manqueroit.

Tel fut, M. R. P., le langage que nous tint cet homme extraordinaire. Je ne voulus point entrer, avec lui, dans une certaine discussion, parce qu'il est fâcheux de se voir accablé par un sçavant inépuisable en raisons & en autorités: mais je n'en fus point la duppe: je compris très-bien que c'étoit un Janséniste caché, quand je l'entendis ensuite parler avec éloge *des Lettres Provinciales*, avec *les Notes de Wendroc*: de la *Lettre d'un Théologien à*

un Evêque, où l'on examine s'il est permis d'approuver les Jésuites, pour prêcher & pour confesser; de l'Instruction sur la justice Chrétienne; de deux Mandemens de M. l'Evêque de Carcassonne, dont l'un est contre le P. Pichon, & l'autre contre ce Jésuite qui enseignoit dans son Séminaire, il y a quelques années, *que les devoirs de Paroisses ne sont que de pure bienséance.* Tout cela me mit d'abord au fait : tant il est vrai, que quand on sort du *giron* du Molinisme, l'on devient nécessairement Janséniste, quand même on auroit horreur de l'être. Ainsi les Ecrits de feu M. Soulliaque, Evêque de Lodève, de feu M. de Tours, de l'Auteur des *Lettres sur l'administration du Sacrement de Pénitence*, & de tant d'autres, marcheront, s'il leur plaît, vers la postérité, avec la note flétrissante de Jansénisme, puisqu'on n'y trouve ni un seul trait contre la morale sévere, ni le moindre *vernis* de Molinisme.

Ecoutons maintenant, M. R. P., les vaines objections des ennemis de

votre Dictionnaire. Quoi ! disent-ils : vous traitez avec la même sévérité, les Ecrivains les plus soumis aux decrets de l'Eglise, & ceux qui manquent de soumission ? Vous confondez les Acceptans de la Bulle avec les Opposans ?

Pourquoi non ? Les Acceptans, dont il est question, font encore plus de mal à la Doctrine Molinienne, que les Appellans eux-mêmes, qu'on regarde, au moins, comme suspects d'agir par un esprit de prévention & d'erreur. C'est donc leur faire grace que de ne pas les traiter plus sévérement que les Anti-Constitutionnaires. Quiconque n'est pas pour nous, est contre nous.

Quel dommage, vous objectera-t-on encore, que les Fideles ne puissent plus s'instruire par la lecture *des Elévations*, & *des Méditations* de M. Bossuet, *du bonheur de la mort Chrétienne*, *des Principes de la perfection Chrétienne & Religieuse*, de la *Morale de Grenoble*, de la *Pratique de Verdun*, *des Devoirs des Vierges*, & de cent autres Livres, remplis d'onction & de lumiere !

Fauſſe piété, répondrez-vous ; compaſſion meurtriere : point de quartier, point de grace : ces ouvrages-là ſentent horriblement le Janſéniſme ; c'eſt une infection inſupportable, & qui fait mal au cœur.

Mais une funeſte ignorance va ſe répandre, de plus en plus, dans l'eſprit des Fideles, qui doivent être, ſelon S. Paul, des enfans de lumiere. Au lieu d'adorer Dieu en eſprit & en vérité, ils n'auront plus qu'un culte ſuperſtitieux, & des mœurs payennes.

Eh ! bien : qu'on ignore la Religion, ſi on ne veut pas en puiſer la connoiſſance dans les bonnes ſources. Il eſt un mal plus grand que cette ignorance ; c'eſt d'aſſocier aux vérités capitales de la Religion, certaines opinions qui répugnent viſiblement au Moliniſme.

Eh ! mon Pere, n'inquiétez point de bonnes ames qui, toute leur vie, ont lû avec ſimplicité les Livres dont nous parlons, ſans que leur eſprit qui, le plus ſouvent, ignore les ſubtilités & les conteſta-

tions, y ait puisé autre chose, que des sentimens de piété & de ferveur.

Ces Livres pouvoient leur être bons, avant qu'on les eût déclarés Jansénistes : maintenant on doit les regarder avec horreur. Au reste, la grace, qui est toujours présente aux Fideles, leur rendra facile le salut & la perfection. En tout cas, *facienti quod in se est Deus non denegat gratiam (a)*.

Mais enfin est-il bien à craindre qu'un Chrétien se pervertisse en lisant dans *l'Abbrégé de l'Ancien Testament*, qu'*il est utile aux Fidéles de s'instruire (b) dans les Livres Saints :*

(*a*) Axiome Molinien, fondé sur le Pacte de Molina, suivant lequel tous les actes de la volonté humaine, qui ne tendent pas, par eux-mêmes, à violer la loi de Dieu, sont des actes toujours produits par la grace actuelle. J'ai vû cette fausse opinion, soutenue & dictée dans une Université du Royaume, par un Jésuite que j'ai connu.

(*b*) L'Auteur du Dict. condamne, t. 1, p. 13, cette proposition de M. de Mézangui, dans son *Abbrégé de l'Ancien Testament : L'Ecriture sainte est la source de toute vérité & de toute lumiere.* Parce que, dit-il, en

dans (*a*) M. de Soulliaque : que *la crainte des Jugemens commence la conversion du cœur, & que l'amour sincere & ardent fait qu'on renonce au péché, quand même on pourroit le commettre impunément*; & ainsi des autres Livres de piété, auxquels vous faites des reproches, à-peu-près, pareils ?

Sans doute : n'a-t-on pas assez de Livres composés par les Ecrivains de l'Ecole Molinienne, dans lesquels on ne trouve point de ces traits hardis, & toujours suspects ? Tous ces Livres sont admirables, & pour le fond, & pour le style : c'est une malice affectée, de n'en tenir aucun compte, & on ne peut en

parlant ainsi, l'Auteur anéantit la Tradition, qui est aussi *une source de vérité.* Cette maniere de raisonner rappelle celle de cet autre Jésuite, dont parle M. Pascal, & qui condamnoit comme Calvinienne cette proposition : le plus grand *sacrifice* que nous puissions offrir à Dieu est celui de notre résignation dans les souffrances & les épreuves : parce que, disoit-il, c'est méconnoître un plus grand *sacrifice* qui est celui de Jesus-Christ sur nos autels.

(*a*) Conférences de Lodève, p. 27.

conſcience autoriſer cette malice.

Une infinité de perſonnes de tous les états, ont pourtant appris, dans ces Livres que vous cenſurez, à vivre ſaintement, & à mourir de même.

Tant pis : il eût mieux valu moins de ſainteté & plus de circonſpection.

Après tout, répliquera-t-on, les Livres dont nous parlons, ne ſont point condamnés par l'Egliſe : ils ſont entre les mains de tout le monde ; on les lit dans la Capitale & dans les Provinces ; les perſonnes de la plus haute piété y étudient la ſcience du ſalut, & les plus reſpectables Prélats du Royaume leur en donnent l'exemple.

On ſçait tout cela, & on en gémit. C'eſt juſtement pour remédier à cet abus qu'a été fait le Dictionnaire, où il eſt décidé (*a*) qu'on ſe damne, en liſant ou en retenant quelqu'un de ces Livres. C'eſt auſſi pour cette raiſon, qu'on y défend à tous les Confeſſeurs d'accorder

(*a*) Diction. t. 4, p. 302. & ſuiv.

l'absolution à quiconque est dans le cas d'une contravention aussi horrible. On doit d'ailleurs observer, que plusieurs d'entre ces Livres sont sous l'anathème, prononcé tantôt par un Archevêque de Malines, tantôt par un Evêque de Gap, de Luçon & de la Rochelle, ou enfin par M. de (*a*) Marseille. Les Sentences de ces sçavans Prélats, approuvées par la Société, sont la voix infaillible de (*b*) l'Eglise. Eh ! qu'on n'allegue pas la multitude des coupables : car que prouve-t-elle, qu'une nécessité plus urgente d'employer contre eux la rigueur des Loix ?

N'êtes-vous pas édifié, M. R. P., de ma patience à répondre à tant de chicane qu'enfante l'horreur pour le Molinisme ? Si l'on entreprend de pousser plus loin les objections, elles iront jusqu'à l'extravagance ;

(*a*) Tome 1, p. 49, 54. & ailleurs.

(*b*) L'Auteur du Dictionnaire, en parlant de beaucoup de Livres condamnés par quelqu'un de ces Evêques, dit assez souvent : *Ce sont des Ouvrages réprouvés par l'Eglise*, t. 1, p. 54, &c.

& ſi on ne trouve pas mes réponſes *tranchantes*, je n'ai plus qu'un mot à dire : qu'on revienne au ſens commun.

C'eſt avoir aſſez attendu, M. R. P. : il eſt temps que la criſe amene le dénouement, & qu'il ſe faſſe une réforme générale dans les cabinets, & dans les Bibliotheques du Royaume. Allons : que l'on ſe mette en train, de bonne ou de mauvaiſe grace : que nos reſpectables Prélats prêchent ici d'exemple : que les Sçavans ouvrent les yeux pour voir dans le Dictionnaire, le nombre de Livres qu'ils doivent abandonner aux flammes : que les ames dévotes, ſoit dans le monde, ſoit dans le cloître, qui ne rougiſſent pas de lire le *Traité de la Priere publique*, *les Prieres Chrétiennes*, des Heures où l'on trouve en François *l'Ordinaire de la Meſſe*, & autres Livres, également empoiſonnés, s'empreſſent de congédier tous ces ennemis domeſtiques : que les perſonnes qui gardent ſoigneuſement les productions déteſtables de *Port-Royal*, ſignalent la force de leur foi, & lui

ſacrifient un tréſor maudit. Il en coûtera de faire un tel ſacrifice ! Mais faut-il croupir honteuſement dans le danger prochain, de ſe trouver Janſéniſte, ſans y avoir même ſongé ?

Examinez, je vous prie, au plutôt, un projet qui me paroît important : maintenant que vous avez fait ſi bien connoître quels ſont les livres Janſéniſtes, que perſonne n'en peut *prétendre cauſe d'ignorance*, & qu'il eſt notoire que tous ces damnables volumes doivent être jettés au feu, il ne faudroit pas, ce me ſemble, s'en rapporter à la docilité du Public. D'un autre côté, il importe à la Religion, que cet acte de juſtice ſoit accompagné d'un certain éclat. On a vû ſouvent vos Peres faire brûler publiquement, dans leurs Miſſions, les Livres que leur zele réprouvoit : ils n'épargnent pas même le Nouveau Teſtament *, & l'Imitation de

* L'Egliſe eſt bien éloignée de vouloir cacher aujourd'hui ce tréſor, de l'Ecriture, à ſes Enfans.... Les Evêques de France, en particulier, ont mis entre les mains des nouveaux convertis les Livres SS. que la

Jesus-Christ, en François : Eh ! combien les Fideles ne sont-ils pas édifiés de cette sévérité Apostolique ! Voici donc mon idée.

Il faut établir, dans chacun des Colléges que vous avez dans le Royaume, des Bureaux, où le Public remettra les Livres censurés par l'autorité de votre Révérence, dont les Arrêts seront *notifiés à la diligence du P. Recteur*, dans l'étendue de son *district*, afin qu'on les observe selon leur *forme & teneur.* En conséquence le P. Recteur se tiendra gravement à son Bureau, à des heures fixes, certains jours de la semaine, pour recevoir tous les Livres que vous ne voulez plus que l'on retienne. S'il paroît que tout le monde ne fasse pas son devoir, & qu'il y ait des fauteurs ou récéleurs de livres Jansénistes, le même P. Recteur, accompagné du *P. Ministre*, ira, avec sa *prudence ordinaire*, dans les maisons suspectes, pour représenter combien il est honteux,

libéralité & la piété du feu Roi leur faisoit distribuer. Explic. p. 52-54.

qu'on retienne des Livres infâmes & capables de répandre la contagion dans toute la famille. Mais il faudra parler avec plus de douceur, ou plus d'autorité, selon le caractere des personnes avec qui l'on aura à traiter. Persuadez-vous, M. R. P., que la foule remplira le Bureau, & qu'à peine on pourra suffire à la recette des Livres qui viendront, tant de la part des Ecclésiastiques & des Laïcs, que des Moines & des Religieuses. C'est ainsi que nous vîmes, il y a plus de trente ans, nos François porter à l'envi leur or & leur argent, dans des Bureaux, où on leur donnoit en échange ce perfide papier, qui fut bientôt réduit à sa valeur intrinséque.

Dès que l'on aura reçu une quantité considérable de ces Livres de *contrebande*, on annoncera au Public la cérémonie pompeuse & touchante d'un *autodafé*, dont on indiquera le jour & le lieu. On y transportera sur des chariots ces volumes hérétiques, dont on construira un grand bucher, où chacun pourra voir de

ſes propres yeux, les Livres qu'il aura remis; afin qu'on n'aille pas dire, que le Collége ait rien retenu. Vous ſentez, M. R. P., que ce point eſt délicat : mais voici un fait ſingulier & très-propre à faire comprendre, avec quelle attention il faut tout prévoir, dans les affaires de conſéquence.

Un Libraire de Paris (*a*), rempli de franchiſe, & qui eſt mort depuis pluſieurs années, me diſoit un jour que les Réflexions morales du P. Queſnel lui avoient, pendant un temps conſiderable, fait man'er bien de l'argent. Je ne m'en étonne point, lui dis-je. Oh ! vous n'imagineriez pas comment, me répondit-il. Voici le myſtére. Je connoiſſois particulierement un Pere J.... Confeſſeur extrêmement achalandé. Ce bon Religieux demandoit à tous ceux & celles qu'il entendoit, des nouvelles de la Bulle *Unigenitus*,

* Laurent Leconte. Il étoit placé au Quai des Auguſtins, à l'enſeigne de la ville de Montpellier. Il raconta encore cette hiſtoire, quelques années avant ſa mort, à M. l'Evêque de C...

& plus encore du livre des *Réflexions morales*, qui étoit alors entre les mains de tout le monde. C'étoit une nécessité de le lui remettre, avant que de rien conclure avec lui ; & il ne se passoit presque pas de jour, qu'il ne se présentât des cas de cette espece, & que le Pere ne débarrassât quelques pénitens ou pènitentes de ce Livre proscrit. Mais que faisoit-il, me direz-vous, de tant de volumes qui ne cessoient de se multiplier dans son cabinet ? Nous étions convenus qu'il me les céderoit à un prix médiocre, que je lui donnerois *tant* pour chaque exemplaire ; & comme son zele infatigable lui en procuroit journellement, nous faisions ensemble toutes les semaines de fort bonnes affaires. Le pauvre homme prenoit souvent la peine de venir ici lui-même ; & je puis dire que je n'eus jamais d'associé, ni plus exact, ni plus consciencieux que lui. Mais ce qu'il y avoit d'admirable, c'est qu'une partie de ces exemplaires, que je débitois tous les jours, revenoit

encore par de nouvelles mains au Pere J. . . . qui toujours ferme à les confiſquer, étoit auſſi ſoigneux de me les remettre, que je l'étois de les revendre, ſouvent peut-être pour la vingtieme fois. Cette circulation ſecrette nous plai oit beaucoup à l'un & à l'autre ; mais elle prit fin, après environ quatre ans, par la mort de ce digne Religieux : je le regrette encore.

Cette hiſtoire fût connue de quelques perſonnes, & j'en ai vû qui s'en ſcandaliſoient : comme s'il n'étoit pas permis à un Chimiſte, de faire ſon profit d'un poiſon qu'il retire de mains mal-habiles, & qui ne ſçauroient qu'en faire un abus funeſte. Quoiqu'il en ſoit, il eſt mieux, ſans doute, de ſacrifier l'intérêt à la réputation : pour éloigner tout ce qui pourroit avoir l'air de tricherie dans l'opération dont je propoſe le deſſein, il faut que tout ce qu'on aura remis au Bureau, ſoit fidélement livré aux flammes.

Ne négligez rien, M. R. P. pour conduire cette entrepriſe à ſa

fin. Faites en l'essai dans la Capitale du Royaume, puisque vous y êtes. La Cour, l'Archevêque & le Parlement rendront justice à votre zele & à votre sagesse, & réuniront leurs suffrages en votre faveur. Mais quand toutes les attentions & les formalités auront été observées, & qu'il ne restera plus qu'à présenter au *bucher hérétique* la torche allumée, ne cedez à personne, M. R. P. cette fonction honorable : la gloire d'être le *Boute-feu* vous appartient exclusivement à tout autre.

Ce que la bataille d'Arbelles fut contre Darius, celle de Pharsale contre Pompée, & *la S. Barthelemi* contre nos Huguenots ; voilà, M. R. P. ce que sera, contre le Jansenisme, le jour mémorable où l'on verra, dans tous les Diocèses, des montagnes de livres proscrits, retracer l'image du fameux incendie de Troye, & obscurcir le ciel de leur fumée infernale. Quel victoire ! quel triomphe pour l'Eglise, ou, ce qui est la même cho e, pour la *Société !* Que de travaux glorieusement récompensés dans cette grande

journée ! Mais quelle gloire immortelle pour vôtre *Dictionnaire !*

Voilà l'époque à laquelle votre *Compagnie* rapportera, dans les siecles à venir, la fin de ses épreuves, l'humiliation de ses ennemis, & le commencement du paisible regne du Molinïsme. Mais si, après l'exécution de ce dessein, il paroissoit encore, dans le monde, quelques avortons Jansénistes, alors, M. R. P., nous sçaurons ce qu'il y aura à faire. La conduite des Espagnols envers les Maures & les Indiens, sera le modele de la nôtre: le plan qu'avoit fait le Moine Rodulphe * pour exterminer les Juifs, pourra encore nous servir de regle. Enfin le fer ou le feu anéantiront ce qui restera de la maudite race des Jansénistes. La *Société* sera au plus haut point dé son élevation, sa jeunesse renouvellée comme celle de l'aigle ; & ses dogmes qui, répandus en partie dans les ouvrages de Bellarmin, paroissent susciter des oppo-

* S. Bernard s'éleva avec toute la force contre ce Moine fanatique.

ſans à la *béatification* de ce Cardinal, auront acquis le degré d'authenticité qu'ils méritent. Votre Dictionnaire ſera alors plus célebre que jamais; ce ſera le livre à la mode, le livre de tout le monde. Votre morale par conſéquent ſera parvenue alors au comble de l'autorité. Mais j'oubliois que je n'en dois parler que dans la Lettre ſuivante: c'eſt-là que j'en ferai l'hiſtoire, l'expoſition & l'apologie. Je ſuis, &c.



QUATRIEME



QUATRIEME LETTRE.

Au R. Pere P * * * *, Jésuite,

Sur la naissance, les progrès & le caractere du Rigorisme proscrit dans le Dictionnaire.

MON R. PERE,

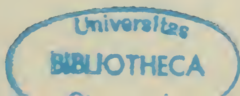
SI ce nombre infini d'ouvrages, que votre juste indignation a flétris, ne traitoient, comme plusieurs d'entre eux, que des matieres abstraites de la grace, s'ils n'avoient pour objet que des vérités purement spéculatives, leur proscrip-

tion n'eût coûté presque rien à votre zèle. Ne trouvant dans ces livres que des hypothèses d'école, des distinctions mystérieuses, & des raisonnemens métaphysiques sur la maniere dont la grace opere dans les cœurs, il vous eût suffi de leur opposer les héros de votre école, Suarez, Vasquez, Annat, Deschamps & Daniel; & après avoir condamné tous ces ouvrages comme Jansénistes, votre tâche se seroit trouvée remplie, au moyen d'un très-petit volume. Mais il n'en falloit pas moins de quatre, pour attaquer vigoureusement des Ecrivains qui se sont avisés d'expliquer la morale de l'Evangile, & d'exposer les devoirs de la vie chrétienne d'une maniere tout-à-fait choquante pour l'humanité.

Qu'on ne se persuade donc pas que votre Dictionnaire ne combat que l'hérésie du Jansénisme. Un monstre encore plus dangereux en est sans doute le principal objet; & ce monstre se nomne le *Rigorisme*. Ainsi votre redoutable Dictionnaire est comme un glaive à deux tranchans, l'un fatal aux Jansénistes, &

l'autre aux Rigoriſtes. Mais quoi, dira-t-on ? le *Rigoriſme*, une héréſie ! Depuis quand ? il faut donc en faire ici l'hiſtoire.

Le Rigoriſme eſt ſi peu une héréſie nouvelle, qu'il y a plus de cent ans qu'elle prit naiſſance à *Port-Royal*, S. Cyran, d'Andilly, ſon frere Arnauld le Docteur, le Tourneux, Sacy, Paſcal, Nicole & autres perſonnages de cette ſorte en jetterent dans les eſprits la ſemence malheureuſement féconde. Ce fut en vain que les plus habiles d'entre vos Peres s'éleverent avec un zele impétueux contre une morale qui les faiſoit frémir. Quels prodiges de valeur ne firent pas alors les Meyniers, les Briſaciers, les Pirots & tant d'autres ? Eſt-il concevable que le Rigoriſme ait réſiſté à l'immortelle *Apologie des Caſuiſtes*, que ce dernier publia ? Mais qui ſe fût attendu que cette héréſie ne ſeroit pas étouffée, dans ſon berceau, par le poids immenſe des *auteurs graves* dont le ſage Eſcobar eſſaya de l'accabler ? Quels talens, quelle habileté, dans la ſcience des mœurs,



n'avoient pas ces illustres Ecrivains ? Quels monumens pour la postérité, que leurs ouvrages ? Pouvoit-on porter plus loin la charité & la tendresse pour les hommes ? Ah ! ils en auroient fait, dit-on, des enfans gâtés. A-t-on mieux réussi en les traitant comme des esclaves ?

Tous ces grands hommes, & tant d'autres que produisit votre Compagnie dans ce siecle-là, si supérieur au nôtre, n'ont pû détruire l'erreur quoiqu'encore naissante du Rigorisme. Pascal, * par ses cruelles railleries, déconcerta tous vos athletes ; non qu'ils fussent supérieurs en raisons : mais parce qu'il eut l'adresse de mettre les rieurs de son côté, & de persuader au public toujours crédule, qu'il devoit s'en tenir à l'ancienne doctrine. Arnauld avoit déja fait retentir dans toute l'Europe sa voix aigre & tonnante. Habile à fasciner les esprits, il fit triompher son livre *de la fréquente Communion*, de toutes les attaques

* Blaise Pascal, si connu par ses Lettres appellées *Provinciales*.

de vos Docteurs. En vain on le défere à Rome. En vain l'on met en œuvre les plus fortes sollicitations pour le détruire : on ne le censure point, & ses zélés adversaires sont réduits à un triste silence. Les plus sçavans Prélats du Royaume l'avoient approuvé, quoique l'auteur y enseigne le plus insolent Rigorisme. Nicole * parut ensuite : quel fléau ! opiniâtre & inflexible défenseur du Rigorisme, il publia dans les *Essais de morale*, un ouvrage à jamais funeste à la vôtre. La Cour, la Capitale, & bien-tôt toutes les Provinces le reçurent avec les applaudissemens les plus extraordinaires : c'étoit, disoit-on, un chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Cependant l'éclat surprenant qu'acquéroit la doctrine *rigide*, faisoit tomber de plus en plus la vôtre dans un injuste décri. Quelle douleur

* Nicole, dit l'Auteur du Dict., t. 2, p. 68, avoit plus de mérite qu'Arnauld ; mais il n'étoit pas moins livré que lui à l'erreur. Cependant il lui fait la grace de le regarder comme Catholique, dans son *Traité de la Grace générale*.

reſſentirent alors ceux de vos Peres qui avoient blanchi dans les combats pour la défendre ? Mais c'étoit là le temps de ſa criſe ; & il falloit qu'elle fût éprouvée comme l'or dans le creuſet. On l'éprouva bien davantage, lorſque la contagion ayant gagné preſque tous les eſprits, on vit le Clergé lui-même réunir ſes lumieres & ſon autorité, pour anéantir, s'il eût été poſſible, la commode & douce morale : la fameuſe Aſſemblée de 1700, ſembla lui porter le coup mortel. Ah ! mon, Pere, où étiez-vous alors ? Vous auriez, ſans doute, eu le courage de déclarer tous ces Evêques, Janſéniſtes ou Rigoriſtes.

Cette condamnation éclatante de l'indulgente morale paroiſſoit ne laiſſer plus de reſſource à ſes défenſeurs. Que deviendra-t-elle donc? Les Ordres de S. Benoît, de S. Dominique, de S. Auguſtin, garderont-ils le ſilence ? Ouï : & le ſilence le plus profond. Et l'école de Molina ſuivra-t-elle le torrent ? Abbandonnera-t-elle les intérêts de ſa Doctrine & de ſes Caſuiſtes ? A

Dieu ne plaiſe. Elle appelle *in Petto* du funeſte decret de 1700 ; & à la faveur de cet appel ſecret, le goût de la morale Molinienne s'eſt toujours heureuſement conſervé. C'eſt une tradition qui, depuis le P. Bauni juſqu'au P. Pichon, n'a jamais été interrompue ; rien n'a été capable d'en couper le fil. Quel ſujet d'étonnement, quand on fait attention à tant de cenſures prodiguées par les Noailles *, les Letelliers, les Tourouvres, & par tant d'autres Evêques, dont la hardieſſe ſoutint juſqu'au bout le ton de l'aſſemblée dont nous avons parlé ? La morale de l'Alcoran n'auroit pas été traitée plus indignement. Je me répréſente un cerf, timide habitant des forêts, que les clameurs confuſes des Chaſſeurs & des chiens tiennent en haleine, qui, fuyant une bordée d'ennemis, en rencontre bien-tôt une autre ; on le pourſuit, on le dévine, on le retrouve toujours : il n'a plus ni prévoyance ni

* L'Archevêque de Paris, celui de Reims, & l'Evêque de Rhodès.

ruſe ; ſa courſe eſt incertaine & précipitée ; il eſt à chaque moment frappé de quelque trait. La nuit, qui ſurvient à propos, lui conſerve un reſte de vie, qu'on lui laiſſe à regret, juſqu'à la premiere occaſion.

Elle a donc penſé périr, dans ces temps orageux, la douce & agréable morale ; mais ſes partiſans proportionnerent l'activité de leur zele à la grandeur du péril : ils tirerent tout le parti poſſible de la prédication, de la direction & des livres de piété : tout cela ſervit à ralentir le progrès du Rigoriſme, & l'empêcha de prévaloir généralement dans le Royaume. Cependant la ſévérité des cenſures ſouvent renouvellées, les criailleries & le ton mocqueur du Public prévenu, répandoient dans les cœurs de vos Peres des torrens d'amertume. Tendres & ſenſibles Héraclites, ils perdoient leurs larmes, en s'affligeant pour des ingrats.

Vous l'avez dit, M. R. P., & c'eſt avec complaiſance que je le

répete après * vous : « Quiconque » aujourd'hui porte la morale à un » point où personne ne puisse at- » teindre, est sûr d'avoir des ad- » mirateurs. Le siecle le plus cor- » rompu se picque d'exiger les ma- » ximes de vertu les plus sublimes ». *La raison en est sensible*, ajoutez-vous judicieusement, *plus elles sont sublimes ces maximes, plus on se croit raisonnablement dispensé de les mettre en pratique.* Mais ce goût dépravé & général, doit-il être un sujet de tentation, ou une occasion de se montrer ferme ? Ah ! dans combien de Diocèses, des Disciples de Molina, supérieurs au respect humain, ont eu l'honneur de souffrir pour la vérité ? Que d'avanies, d'interdits, d'humiliantes rétractations brutalement exigées, ont fait connoître aux défenseurs du Rigorisme, que la bonne cause a encore mille & mille partisans intrépides, qui

* Dans le Dictionnaire, à l'article des Lettres sur la pénitence, dont l'Auteur y est traité avec la derniere indécence, quoiqu'il soit connu par sa piété, son zele & ses Ouvrages.

n'abandonnent pas un pouce de terrain, lors même qu'éprouvant des jours mauvais, ils cédent extérieurement à la force.

Quelques-uns, à la vérité, ont agi avec plus d'ardeur que de prudence : ils ont frondé la morale févere d'une maniere *topique*, mais peu difcrete : ils ont manifefté tout ce qu'ils avoient dans l'ame, fans faire attention que les efprits prévenus prendront en mauvaife part votre Doctrine, toutes les fois qu'elle leur fera expofée fans voile; qu'ils en feront toujours fcandalifés, fi on n'a foin de l'habiller plus ou moins décemment, felon que l'exigent les circonftances. A quoi penfoit, par exemple, le bon Pere Pichon? N'a-t-il pas tout gâté, en fe preffant, comme il a fait? Il auroit dû réferver pour un autre temps plus de la moitié de ce qu'il a hafardé dans fon Livre, & jetter une gaze légere fur le refte pour le faire paffer en attendant. Voilà cependant ce que c'eft, que de ne paconnoître les momens de la Providence : la publication de fon trop

fameux Livre, loin d'avancer vos affaires, les a mises dans un plus mauvais état; le triomphe de vos adversaires en a augmenté prodigieusement le nombre; & le sobriquet de *Pichonistes*, qui vous est resté, fait perdre à celui de *Rigoristes*, tout ce qu'il avoit d'odieux pour eux, & de commode pour vous. Ah! ce pauvre Pere pouvoit bien, en sûreté de conscience, mourir sans être Auteur.

Mais son Livre ayant été honteusement proscrit, faut-il, M. R. P., avouer votre défaite, & celle de votre morale? Les ennemis de votre gloire ne manqueront pas de le dire: mais il est aisé de les confondre. Quoi! l'Ecole Molinienne a molli lâchement? Elle a trahi les intérêts de sa Doctrine, dans l'occasion la plus importante? Voyons si elle n'a pas de quoi se laver d'un tel reproche, par l'aveu même de ses adversaires. Feu M. l'Evêque d'Auxerre ne sera point suspect, s'il dépose en votre faveur: or il convient, dans son Instruction Pastorale contre le Livre dont nous

venons de parler, qne votre Société est imperturbable dans son attachement à ses anciennes maximes. Quoi de plus clair & de plus énergique, que ces paroles de * M. l'Evêque de S. Pons? « La rétractation du P. Pichon n'est qu'un désaveu de simple bienséance & de pure cérémonie. Depuis cette rétractation, que de sourdes menées, pour arrêter le zele des Prélats, & pour tâcher d'endormir leur vigilance? On en vient aux menaces: elles ne nous arrêteront pas. On prêche encore la morale relâchée, & nous le sçavons: ce n'est plus elle qu'on décrie dans la chaire de vérité, mais la rétractation elle-même. On se reproche sa complaisance, & on proteste tout-bas, par voie de fait, contre la prétendue violence. L'Ouvrage se réimprime, on cherche à le fortifier par des suffrages qu'on suppose, ou qu'on surprend, & que bien assurément

* Dans son Instruction Pastorale contre le Livre du P. Pichon.

„ on mandie. On répand ce Livre „ avec une nouvelle fureur „. C'est donc une calomnie visible, que de vous accuser, vous & vos Confreres, d'avoir, par intérêt ou par foiblesse, abandonné cette morale chérie, qui conduit au salut par une voie douce & semée de fleurs.

Cet abbrégé historique instruira de deux choses vos Lecteurs, M. R. P.; il leur apprendra que dans ce dépérissement & l'échec qu'éprouvoit depuis un certain temps votre morale, il falloit que la Providence vous suscitât comme un autre Esdras, pour rétablir la doctrine de la Loi; & que le Rigorisme n'est pas une chimere, mais bien un système doctrinal, accrédité, répandu presque par-tout, & qui, dans ses progrès rapides, n'est gueres combattu, que par vos Confreres, qui poursuivent ce monstre d'autant plus glorieusement qu'ils ne consultent, dans cette guerre, ni leur intérêt, ni leur repos, ni la gloire humaine.

Mais la morale *rigide* n'ayant pas de point fixe, parce qu'elle peut

l'être plus ou moins, comme la morale indulgente peut flatter plus ou moins les penchans de la nature, on demandera peut-être, quelle eſpece de morale nous proſcrivons en condamnant le Rigoriſme ? Faut-il en reſtreindre l'idée au portrait que fait M. de S. Pons, de * certains Miniſtres, qui traitent les Pécheurs avec dureté, qui les effarouchent, qui les déſeſperent, qui n'ont aucun égard à la fragilité humaine, & qui enfin refuſent, ou different mal-à-propos l'abſolution à des ames converties, qu'ils ne ſe laſſent point d'éprouver.

Ce ſeroit preſque ne rien gagner, M. R. P., que de nous borner à proſcrir un tel Rigoriſme, que tout le monde condamne également. Cet excès de ſévérité n'a point de partiſans; & s'il ſe trouvoit des Miniſtres qui les mettent en pratique, ce ſeroit moins par ſyſtème, que par un certain caractere timide, ſcrupuleux, ſemblable à celui de certains Pénitens, qu'on

[* *Ibid.*]

ne détermine qu'avec beaucoup de peine à recevoir les Sacremens. Les ennemis même de votre morale leur diroient qu'ils vont trop loin, & que, de bons principes, ils tirent des conséquences outrées.

Qu'on ne pense donc pas à nous donner grossierement le change, en faisant à-peu-près un phantôme du Rigorisme, & en le resserrant dans des bornes si étroites. Je le répéte; le mal que nous voudrions guérir, est répandu presque partout; & l'on est Rigoriste, non-seulement quand on impose un joug, que presque personne ne peut porter, mais encore quand on exige une régularité, qui n'admet aucun tempéremment dans les maximes de l'Evangile.

Il est donc bien essentiel de faire comprendre, que la théorie du Rigorisme consiste précisément dans le faux zele qui, pour régler les mœurs, & pour administrer les Sacremens, s'attache aux maximes qu'enseignent les plus fameux Ouvrages de la secte Anti-Molinienne. Tels sont la *Morale de Grenoble*,

plusieurs Ouvrages du grand Bossuet, la Pratique de Verdun, les Ouvrages de Nicole & de Duguet, la Méthode des Confesseurs par Huyghens, les Lettres de M. Maleville sur le Sacrement de Pénitence, les Instructions Pastorales de plusieurs Evêques contre le Livre du P. Pichon, & tant d'autres écrits, qui, comme ceux-là, renferment le venin du plus pur Rigorisme, & que vous avez justement condamnés dans votre Dictionnaire. Il est constant néanmoins que tous les Confesseurs, qu'il plait au Public de regarder comme éclairés & exacts, ont puisé dans ces sources empoisonnées: faut-il en être surpris? Les Evêques ne manquent presque jamais de les leur indiquer, au grand mépris de vos célebres Moralistes. Que l'on décide maintenant, si le Rigorisme est une chimere.

Si quelques Lecteurs du Dictionnaire avoient besoin qu'on leur indiquât les marques qui décélent ordinairement les Rigoristes, il n'y a qu'à leur dire, M. R. P.,

que l'*allure* & le ſignalement des Docteurs *rigides*, c'eſt qu'ils enſeignent, qu'un cœur dominé par des paſſions déréglées, a beſoin, pour recevoir, dans le ſacré Tribunal, la remiſſion de ſes crimes, d'être auparavant éprouvé, corrigé, préparé; qu'ils n'admettent jamais à la Communion fréquente, moins encore à la quotidienne, ces ames dont toute la piété conſiſte dans cette *ſainteté commandée*, dont le P. Pichon nous a donné l'idée; qu'ils ſoutiennent le contraire de ce qui eſt enſeigné, touchant le dogme & la morale, dans un * Ecrit que vous connoiſſez mieux qu'un autre; qu'ils ſont aſſez impies ou aſſez ignorans pour aſſujettir les Chrétiens à aimer Dieu de tout leur cœur, & pour leur en faire une obligation qu'on ne remplit point par le deſir des biens cé-

* Lettre de M *** à un de ſes amis au ſujet de l'Inſtruction Paſtorale de M. l'Archevêque de Tours, ſur la juſtice Chrétienne. Tout le monde connoît le beau Mandement de M. de Raſtignac, du 15 Novembre 1749, contre ce méchant Libelle.

lestes que renferme l'horreur & la crainte des peines éternelles, quoique vous ayez très-expressément enseigné le contraire, nonobstant la déclaration solemnelle, & si connue du Clergé de France de l'année 1700. C'est à ces maximes, & à tant d'autres que vous avez condamnées, qu'on pourra reconnoître les Rigoristes.

Leur détestable Doctrine étant ainsi dévoilée, il ne reste plus qu'à la flétrir de nouveau, qu'à la déclarer empoisonnée, impie, abominable, afin d'en inspirer une éternelle horreur à ceux qui liront votre livre. Allons, M. R. P. mettez donc en poudre ce dangereux sistème d'une morale, en apparence épurée & céleste, mais réellement perverse, & capable de damner les fideles *, en les engageant dans les désespoirs. Faites preuve ici de votre zèle pour la Doctrine Molinienne, de votre ardeur à servir l'Eglise, & de votre condescendance pour les humains. Resserrez les préceptes, élargissez les cons-

* Diction. t. 3, p. 542.

ciences, banniſſez-en mille pénibles remords, qui ne font qu'agiter les pécheurs, & empoiſonner leurs plaiſirs. Apprenez-leurs qu'on peut ſe ſauver *allégrement*, par la pratique d'une *dévotion aiſée*, & qu'au lieu de gêner la nature & de bruſquer les paſſions, on ſçait ménager les penchans, en faiſant une honnête compoſition avec les loix de l'Evangile. Après tout, comme diſoit fort bien un Ecrivain * célébre, eſt-il raiſonnable d'exiger des pauvres mortels plus qu'ils ne peuvent faire ?

Le plan de votre Dictionnaire ne vous a point permis, M. R. P., d'y inſérer méthodiquement les preuves qui établiſſent le grand édifice de cette belle morale, ſur les ruines du Rigoriſme. Tout ce que vous avez pû faire, c'eſt de les inſinuer dans les occaſions : vous avez laiſſé ſur mon compte le ſoin de ſuppléer à cette eſpece d'omiſſion, & rien n'eſt plus aiſé que de le faire. Quel genre de preuves ne s'offre pas ici à nous ? Tou-

* Saint-Evremont.

tes les ſources théologiques nous ſont ouvertes. Ecoutons l'Evangile : le Seigneur n'a-t-il pas dit, *que ſon joug eſt doux, & ſon fardeau leger ?* ſelon S. Paul, Dieu veut que nous le ſervions dans la joie du cœur, & avec une modeſte gaieté, au lieu de cette vertu *refrognée*, que le P. Pichon a ſi ſenſément tournée en ridicule. Venons à la tradition ; mais ne remontons pas plus haut que le ſeizieme ſiecle, parce qu'au de-là on trouve une morale toute brute, & qu'on n'avoit pas ſçû mitiger. Prenons une époque qui, ſans être bien reculée, pourra nous ſuffire. Voyons ſur quel pied étoit la Doctrine des mœurs du temps de Paſquier, de S. Cyran, de Paſcal, & lors de l'aſſemblée du Clergé en 1700 ; c'eſt rappeller d'aſſez bons monumens. Depuis ce temps-là, juſqu'à celui où nous vivons, le goût de la Morale s'eſt-il altéré ? Non pas, au moins, dans l'Ecole molinienne : on n'a qu'à voir ce qu'ont écrit les Peres d'Avrigni, Duchesne, Defontaines, Berruyer, Pichon, Griffet & tant d'autres.

Qu'on ne vienne pas nous objecter que plusieurs de vos écrivains tels que Bourdaloüe, Cheminais & Nepveu ont enseigné le Rigorisme; & qu'ils ont avancé bien des propositions que votre Dictionnaire proscrit comme suspectes de Jansénisme dans un très-grand nombre d'Auteurs. Car voudroit-on en conclure, comme a fait Pascal, que la *Société* conserve toujours une petite provision de Rigorisme, pour le petit nombre de Chrétiens qui l'aiment, afin d'avoir de quoi contenter tout le monde? Il vaut mieux répondre, que ces Auteurs se sont singularisés, & qu'ils sont démentis par la pratique, à peu-près générale, de leurs Confreres. Cet aveu sera sans inconvénient; puisque s'il se trouve parmi les Molinistes quelques partisans du Rigorisme, les Ecoles de ces derniers fournissent aussi quelquefois des Docteurs mitigés, & qui semblent rendre hommage à votre Morale. L'exception confirme la regle.

Je ne sçais, M. R. P., si les Lecteurs ne me feront pas ici une

ſorte de reproche, qu'il eſt bon de prévenir. Vous avez joint dans cette Lettre, me diront-ils, l'hiſtoire & l'apologie de la morale Molinienne au portrait & à la réfutation de la morale *Rigide* : vous avez fait contraſter l'une avec l'autre : voilà qui eſt à merveille. Mais, ajouteront-ils, pourquoi ne nous ouvrez-vous pas le tréſor du Dictionnaire ? Pourquoi ne pas en étaler les richeſſes dans un certain détail ? Que n'en produiſez-vous les déciſions les plus importantes, pour les oppoſer aux maximes trop ſéveres, dont vous avez tant parlé dans cette Lettre ?

Ma réponſe à ce reproche, c'eſt que j'ai été bien-aiſe de faire comprendre, M. R. P., que la Morale que vous prêchez ne vous eſt point particuliere, & qu'à cet égard vous n'ajoutez rien à ce qu'enſeigne votre Ecole ; que rappeller, comme j'ai fait, tant de maximes *rigides*, que votre Dictionnaire réprouve dans une foule d'Auteurs, c'eſt dire aſſez clairement, que vous êtes attachés à des maximes oppo-

ſées. Mais puiſque l'on demande à voir des déciſions de votre façon, ſur divers points de morale, il n'y a qu'à en tirer du Dictionnaire, autant qu'il faudra pour édifier les Lecteurs, & pour les mettre en état de juger ſans peine de votre corps de morale. Mais voilà bien de quoi remplir encore une Lettre: il faut donc y ſonger, & terminer celle-ci. Je le fais en vous demandant un renouvellement de bienveillance proportionné aux ſenmens d'eſtime & de reſpect avec leſquels je ſuis, &c.



CINQUIEME



CINQUIEME LETTRE

Au R. Pere P****, Jésuite,

Sur la Morale qu'il enseigne dans son Dictionnaire, & qu'il oppose à celle des Auteurs Rigoristes.

MON R. PERE,

IL faut bien s'attendre que la curiosité des Lecteurs du Dictionnaire ne s'occupera de rien tant, que de la morale que vous y enseignez. C'est la matiere du monde la plus intéressante : elle plait aux

ſçavans & aux ignorans : perſonne, dans le ſiecle où nous vivons, ne ſe croit incapable de juger des ouvrages qui en traitent. Les uns s'arrêtent volontiers aux principes généraux qu'ils trouvent établis dans un livre ; leur eſprit parcourt aiſément la chaîne des conſéquences que ces principes renferment ; & c'eſt pour ceux-là principalement que j'ai fait la lettre précédente. Les autres, ou trop peu inſtruits, ou d'un eſprit inappliqué, ſe dégoûtent des vérités qui ne s'offrent pas à leurs premiers regards, & qui ne paroiſſent qu'à meſure que l'on tire les voiles qui les couvrent : c'eſt en faveur de ces derniers que nous deſcendrons ici dans quelque détail. Le ſiſtème de morale que vous enſeignez, M. R. P., eſt comme une belle machine, dont le jeu ſurprenant picque la curioſité : on ne ſe contente pas d'en faire admirer la ſtructure, on en montre en détail les piéces les plus curieuſes ; on la démonte pour la faire mieux connoître. C'eſt un arbre chargé de fruits qu'il faut

ſavourer avec réflexion, pour en ſentir toute l'excellence : qu'on ne craigne pas d'y trouver la moindre amertume ; rien n'eſt ſi agréable, ſi doux, ſi délicieux.

Depuis que la tyrranie du Rigoriſme s'eſt emparé de l'eſprit des Chrétiens, qu'elle a rendu leur conſcience erronnée & ſujette à mille terreurs paniques, le poiſon du péché a ſemblé ſe manifeſter de toute part. Les plaiſirs même, dont l'innocence eût dû augmenter les attraits, ſont devenus des objets de frayeur. Il a fallu ſe ſuſpecter ſoi-même, veiller ſur ſes deſirs, marcher laborieuſement dans un chemin difficile, craindre de s'écarter de *la ligne droite*, pour ne pas tomber dans un abîme. Telle eſt la vertu de ces Rigoriſtes inhumains : ils impoſent un joug ſévere dont l'auſtérité chagrine la nature : ils la réduiſent à préférer, comme Job, la mort à la vie des plaiſirs.

Charmant Eſcobar ! vénérable Sanchez ! délicieux Bauny * !

* Théologiens Jéſuites, fameux par l'étrange relâchement de leur doctrine.

Quels temps ont ſuccédé aux vôtres ? Quel démon jaloux de la liberté, du repos & du plaiſir des hommes, a dicté l'arrêt qui les leur ravit ? Qu'ils reviennent ces beaux jours, qui couloient autrefois pour nos ayeux fortunés ! Puiſſions-nous goûter encore des douceurs, dont le ſeul ſouvenir inſpire l'allégreſſe ! Qu'ils revivent ces hommes admirables, qui poſſédoient l'art de rendre permis tout ce qui eſt agréable!

Ces vœux ne ſont-ils pas accomplis preſque entierement par le préſent que vous avez fait au public de votre excellent ouvrage ? N'avez-vous pas briſé les fers du Rigoriſme qui captivoient nos plus doux penchans ? Votre conſolante morale nous a rendu les droits, dont une ſévérité tyrannique nous avoit dépouillés injuſtement.

Vous avez, M. R. P., tiré du rang des choſes défendues, la calomnie, la vengeance, la détraction, le menſonge, la diſſimulation, l'amour des plaiſirs. Nos paſſions ne trouveront-elles pas là de quoi reſpirer ? Mais comment, di-

ra-t-on, établissez-vous dans le Dictionnaire une doctrine si commode ? En deux manieres : quelquefois par des décisions formelles ; mais plus souvent en la pratiquant vous-même dans cet ouvrage. L'exemple d'un auteur grave, tel que vous, M. R. P., est plus décisif que les décisions même que l'on pourroit articuler. Mais le Lecteur est sans doute impatient de voir un détail si curieux : le voici.

Tout le monde sçait que Santeuil avoit fait, pour M. Arnauld, une épitaphe qui, ayant choqué toute la Société, attira mille amertumes au Poëte (*a*) & le jetta dans les plus vives allarmes. Qu'on admire, M. R. P., celle que vous (*b*) avez pris la peine de substituer à l'ancienne. C'est une heureuse enfilade d'une quarantaine d'épithetes, toutes plus énergiques les unes que les autres. Après avoir ôté à M. Arnauld les vertus & les talens que reconnois-

(*a*) On en trouve l'histoire dans le *Santoliana.*

(*b*) Voyez le Dictionnaire des Livres Jans. tome 2, p. 193 & 194.

ſoient en lui ſes ennemis même ; vous apprenez à la poſtérité que ce Docteur étoit *un fou, un étourdi, un autre Dumoulin, un Calviniſte, le précurſeur de Molinos, un médiſant, un calomniateur, qui n'avoit d'autre talent que celui-là, & qui n'a tiré preſque rien de ſon propre fond dans les ouvrages qu'il a publiés. Vous ajoutez que c'étoit un fourbe, un hypocrite, un rebelle, ennemi de la Cour de France & de celle de Rome, ayant pour lui une morale fort douce, & pour les autres une morale ſévere.... que c'étoit enfin un homme digne des feux de l'enfer*. Il a bien fallu s'arrêter là *.

Mais un Rigoriſte, dira-t-on peut-être, ſeroit en droit lui-même de parler ainſi de M. Arnauld ; & l'épi-

* L'Auteur du Dictionnaire donne libéralement des épithetes de cette eſpece à la plûpart des Auteurs dont il parle. M. le Tourneux & M. Arnauld ſont comparés à Calvin, tome 1, p. 203. Les quatre Evêques Appellans, Colbert, Labroue, de Langle & Soanen ſont comparés à deux apoſtats, Spifame, Evêque de Nevers, & Odet Chatillon, Evêque de Beauvais, t. 1, p. 27.

tâphe, que vous rapportez, ne prouve rien en faveur de la liberté que donne la morale du Dictionnaire.

La bonne-foi ne permet pas, M. R. P., qu'on vous fasse une telle chicane : le public est persuadé que M. Arnauld avoit à peu près les qualités opposées aux vices que vous lui prêtez : c'est le témoignage que portent de lui un grand nombre d'auteurs qui ne sont suspects à personne, & qui parlent de M. Arnauld comme tout le monde en parloit de son temps.

Mais votre *Compagnie* ayant eu ses raisons pour persécuter ce Docteur pendant toute sa vie, n'étoit-il pas juste qu'elle vous suscitât pour flétrir encore sa mémoire? Les coups dont elle avoit été frappée ne sçauroient jamais être trop vengés. C'est ainsi que le P. Pichon * l'avoit décidé avant vous, & il n'avoit même fait en cela que suivre les traces du P. Lallemant **. En vain M. l'Abbé

* Dans son Livre sur la fréquente Communion.

** L'esprit des nouveaux Disciples de S. Augustin.

de Pomponne crut avoir repoussé victorieusement les calomnies dont on avoit noirci la mémoire de son oncle. Envain feu M. d'Auxerre a démontré au Prédicateur de la Communion quotidienne, que les traits qu'il avoit lancés contre M. Arnauld, partoient de la main d'un calomniateur. Tout cela prouve-t-il que ce Docteur n'eût pas manqué vers la *Compagnie*, ou qu'il en eût été puni suffisamment? Ses *méfaits* ne l'ont que trop rendu digne d'être traité de Scélérat.

Que faut-il penser de son Livre de *la fréquente Communion?* Qu'il est excellent, répond le Public. Et vous, M. R. P., qu'en dites-vous, en suivant le privilége de votre morale? Il vous a été permis d'avancer *, *que ce Livre est convaincu d'un grand nombre d'erreurs & d'héréfies*; ** & qu'*il a été fait pour détruire l'usage fréquent de l'Eucharistie.* Cela n'est point surprenant, puisque M. Arnauld étoit Calviniste, comme vous

* Diction. tom. 1, p. 268.
** Ibid. p. 403.

l'assurez (*a*) ailleurs, à l'occasion d'un passage que vous rapportez, & dont le sens, très-orthodoxe, n'a pas besoin d'être recherché par des explications ni des commentaires.

J'ai été, je vous l'avoue, agréablement surpris, M. R. P., de trouver dans votre Dictionnaire la (*b*) vieille histoire *de l'assemblée de Bourgfontaine.* Qui se souvient aujourd'hui que ceux de vos confreres qui voulurent la mettre en crédit contre M. Arnauld & les autres *Port-Royalistes*, furent contraints d'en rougir? Il est vrai que vous nous donnez cette histoire en raccourci; mais vous avez supposé, avec raison, qu'on l'auroit vûe ailleurs dans son entier. Vos Lecteurs n'ont qu'à voir ce qu'en dit le P. Lallemant dans (*c*) un Livre où la fécondité de son imagination s'est déployée, & que le Public a tort, sans doute, de regarder comme un roman insipide.

(*a*) Diction. t. 1, p. 270 & 271.

(*b*) *Ibid.* p. 236 & 208.

(*c*) L'Esprit des Nouveaux Disciples de S. Augustin.

Quand on eſt inſtruit, M. R. P., que rien n'eſt ſi précieux que l'honneur de la *Société*, & qu'on ne ſçauroit trop ſoigneuſement conſerver ſa réputation toujours *intacte*, toujours *vierge*, doit-on héſiter ſur les qualifications qu'on doit donner au Livre fameux de *Petrus Aurelius* ? Jamais écrivain ne pouſſa ſi vivement vos Peres. Qu'on ne s'étonne donc point ſi vous l'avez avili, dégradé comme un livre infernal. Les expreſſions les plus fortes étoient néceſſaires pour contre-balancer les éloges qu'il avoit reçus du Clergé de France, pour qui il avoit été fait. Il eſt vrai que vos peres, ſous un miniſtere favorable, obtinrent la révocation du privilége avec lequel il avoit été imprimé ; & que des Prélats complaiſans conſentirent à la biffure de l'éloge qui, conſigné dans les faſtes du Clergé, auroit immortaliſé la gloire de ſon défenſeur alors inconnu. Mais étoit-ce aſſez pour la *Société*, qu'une ſatisfaction auſſi legere ?

Il a donc fallu néceſſairement attaquer de front ce livre déteſtable,

en détacher plusieurs propositions, dont le sens, très-Catholique, s'est trouvé tout-à-coup, je ne sçais comment, plus qu'intolérable. Ainsi avez-vous conclu, sans balancer (*a*), que le *Petrus Aurelius est rempli des erreurs les plus monstrueuses*. Celles-ci que vous rapportez sont les plus palpables : *Les Moines sont peu propres aux fonctions extérieures du saint Ministere. Il faut que les actes de vertus, pour être méritoires du Ciel, soient ennoblies par la Charité. Les Prélats & les Curés ne font avec J. C. qu'un seul & unique Pasteur* : ce qui signifie que le Ministere est *un*, ainsi que la Foi est *une*, comme s'exprime souvent le grand Bossuet. Mais c'en est assez pour prononcer que l'Abbé de S. Cyran (*b*) étoit un *hypocrite, un hérésiarque, un Manichéen, un Luthérien, un Calviniste*. Vous auriez pû abbréger, & l'appeller *un Diable*.

Quelqu'un qui n'aura lu ni vos

(*a*) Diction. tome 1, p. 135.

(*b*) Tome 1, p. 133, 134 & 140. Et tome 2, p. 36.

Auteurs, ni les Lettres de Pascal, surpris de la liberté que donne votre Morale-pratique, vous objectera peut être qu'elle est d'une invention nouvelle, & qu'elle ne fut jamais connue dans l'antiquité.

Vous avez, M. R. P., de quoi mettre en poudre cette objection, triste fruit de l'ignorance. Citez cette Loi expresse des anciens Romains : *Senatori maledicere non licet ; REMALEDICERE JUS FASQUE EST*. Votre dignité n'est-elle pas, tout au moins, aussi éminente que celle d'un Sénateur Romain ? Pourquoi ne vous seroit-il pas permis de jouir du privilége dont cette loi fait mention ? Vous accusera-t-on de lui donner trop d'étendue ? Ce seroit mal-à-propos ; puisque vous ne faites usage de la calomnie que contre ceux qui disent du mal de la *Société*, ou qui ne respectent pas ses sentimens : *Remaledicere jus fasque est*. On auroit mauvaise grace de taxer de nouveauté une loi si ancienne.

Quoique des principes si lumineux aient une application extre-

mement étendue, vous avez eu l'attention, M. R. P., d'enseigner dans le Dictionnaire la méthode de s'en servir. Ainsi vous apprenez au Public que M. Amelot de la Houssaye (*a*) étoit un *coquin & un voleur*; que le P. Serry, célebre Dominicain (*b*), *autorise ouvertement le Jansénisme & le Calvinisme, dans son histoire de la Congrégation de Auxiliis*; que M. l'Abbé Gouget, si connu par son érudition, & par des ouvrages qui font honneur à la France (*c*), renouvelle & soutient, dans sa *Bibliotheque Françoise*, l'hérésie des Nestoriens; que (*d*) M. Fontaine en est encore coupable; que M. Gueret (*e*) est un *malhonnête-homme*; que feu M. Coffin (*f*) avoit si habillement *grivelé*, dans l'administration du Collége de Beauvais à Paris, qu'il avoit eu le secret d'y ramasser plus de cinq cens mille

a Dict. t. 2, p. 211 & 212.
b Ibid. p. 235.
c Ibid. p. 240 & t. 4, p. 25.
d Ibidem.
e Tome 3, p. 93.
f Tome 2, p. 427.

livres ; que M. Coffin ſon neveu, Conſeiller au Châtelet, *eſt mort d'une certaine maladie que (a) la pudeur ne vous permet pas de nommer*, M. R. P., mais qu'elle vous permet d'indiquer, ſans bleſſer ni la juſtice, ni la charité ; parce que l'avantage que ce trait donne à votre cauſe, eſt ſans doute préférable à l'honneur de cette famille.

Que d'autres anecdotes n'avez-vous pas ſémées dans votre Dictionnaire ? Il y en a d'extrêmement intéreſſantes en elles-même ; & il ne manque, ſelon vous, à quelques autres, qu'un peu plus d'authenticité : en voici des deux eſpeces. Vous apprenez à vos Lecteurs que M. de Tours (b) mourut *d'une indigeſtion* ; après le procédé qu'il eut à votre égard, la Providence pouvoit-elle permettre, ni qu'il vécût encore, ni qu'il mourût différemment ? Vous faites obſerver que M. Genêt, Auteur *de la Morale de*

(a) Dict. tom. 2, p. 428.
(b) Tome 2, p. 301.

Grenoble (a), *se noya en passant un petit torrent entre Avignon & Vaisons* : son Rigorisme pouvoit-il rester impuni ? Vous ajoutez enfin *que M. Dupin* (b), *Docteur de Sorbonne, passoit pour être marié* ; que l'histoire décriée de *Perrette Deslions* (c), *a répandu quelques nuages sur la réputation de M. Arnauld, quant à sa probité & à ses mœurs.* Mais qu'avons-nous à faire de ces *nuages* ? Vous avez établi ailleurs, que M. Arnauld étoit le plus grand de tous les scélérats. On vouloit du détail : n'en voilà-t-il pas assez, M. R. P., pour faire saisir à vos Lecteurs le goût de votre morale ?

Mais, diront ici vos Critiques, la Loi des Romains, que vous avez citée : *Remaledicere jus fasque est*, nous autorise à dire, par représailles, tout le mal que nous voudrons du Dictionnaire & de son Auteur.

Distinguons ici deux sortes de

(a) Dict. t. 4, p. 99.
(b) Tome 1, p. 93.
(c) Tome 2, p. 417.

cas, je vous prie. Eſt-il queſtion d'un particulier, par exemple, de M. l'Abbé Goujet, qui voudroit rendre à l'Auteur du Dictionnaire les injures qu'il en a reçues ? Il ne le pourroit pas en conſcience ; parce que la réputation d'un membre de la *Société*, eſt viſiblement préférable à la ſienne. S'il eſt queſtion de quelqu'un qui tienne à un corps, il faut diſtinguer encore : appartient-il à un corps inférieur en dignité ? Il doit céder ſans contredit. Mais ſi l'antagoniſte étoit d'un ordre diſtingué dans l'Egliſe, & qui eût la prééminence même ſur la *Société* : alors, il faut en convenir, il pourroit s'approprier le privilége de la Loi, *remaledicere jus faſque ſt*. Mais la ſuppoſition, que je viens de faire, ne ſçauroit ſe réaliſer ; parce que, après Dieu, il n'y a rien de ſi grand que *la Compagnie*, comme l'ont fait très-bien obſerver ceux, d'entre ſes Membres, qui en ont écrit l'hiſtoire. Ainſi ni le célebre Dominicain Concina, ni le ſçavant Auguſtin Berty, ni tel autre qu'il vous plaira, ne peuvent, ſans crime, rien avan-

cer que d'honorable ſur le compte des Auteurs de la Société.

Après avoir expoſé tant de déciſions, qui font connoître avec aſſez d'exactitude votre Dictionnaire, M. R. P., qu'ai-je à faire de plus, en qualité de *Commentateur* de votre Dictionnaire ? En le parcourant, j'y ai trouvé pluſieurs maximes, qui ſont à mes yeux comme autant de pierres précieuſes : il eſt de mon devoir de les mettre ici dans tout leur jour : on ſera bien-aiſe que j'en faſſe une eſpece de bouquet ſpirituel, ou plutôt, une couronne dont l'éclat produira une agréable ſurpriſe.

I. Vous apprenez aux Chrétiens qu'on eſt parfaitement dans l'ordre, & irrépréhenſible aux yeux de celui qui *jugera les juſtices*, & qui condamnera *juſqu'aux paroles oiſeuſes*, lors même que l'on ſe plaît à goûter les (*a*) plaiſirs des ſens, ſans aucune ſorte de néceſſité, & uniquement pour obéir à ſes penchans, quoiqu'en ait décidé le

(*a*) Dict. t. 2, p. 546.

Clergé de France, qui, en 1700, crut bonnement pouvoir (a) proscrire cette Doctrine, comme conforme à celle d'Epicure.

II. Rien ne trouble tant les Fideles, tiedes & indolens, que ces paroles de l'Ecriture : *Que celui qui est saint, se sanctifie encore davantage : Soyez saints, soyez parfaits.* Ces oracles feroient capables d'inspirer à un Chrétien, qui a de la foi, une humilité trop profonde, & une vigilance trop gênante. Vous avez apperçu ce danger, M. R. P. ; & pour le prévenir, vous avertissez ce Chrétien, qu'*il n'est point obligé de tendre à la perfection de* (b) *son état*, & qu'ayant mis la main à la charrue, il lui est permis de regarder en arriere, quoiqu'en dise Jesus-Christ dans l'Evangile.

III. Vous décidez que l'espérance du salut éternel est fondée, dans un Chrétien, non sur des graces particulieres & efficaces, ce qui

(a) *Censura Cleri Gallicani*, *artic.* 21, *p.* 35. *proposit.* 95.
(b) Dict. t. 3, p. 305.

reviendroit à la Doctrine de ſaint Auguſtin, tirée de ſaint Paul, conforme à l'Evangile & à toute la Tradition; mais ſimplement ſur la poſſibilité que fournit la [a] grace en général; au moyen de quoi, ce Chrétien *ſçait qu'il parviendra au bonheur promis*, ſans autre grace que celle qui n'eſt point refuſée aux ſcélérats capables de réfléchir à l'heure de la mort.

IV. Que l'état de grace ou de juſtification, eſt un état que la mobilité, l'inconſtance du cœur humain fait perdre & recouvrer, par une alternative preſque continuelle, & que c'eſt une erreur Janſénienne de donner quelque conſiſtance à l'état de juſtice [b]; afin que les Fideles, qui n'en ont que le nom, n'aillent pas ſe tourmenter ſur cette multitude de Confeſſions, qui ne font que ſuſpendre, pour un peu de temps, le cours ordinaire de leurs deſordres: car pour engager ces ſortes de Pénitens à une réforme

[a] Dict. t. 4, p. 127.
[b] Tome 2, p. 543 & 315.

effective, que de délais, d'épreuves, d'instructions, & sur-tout que de patience & de charité ne faudroit-il pas de la part des Confesseurs ? Il est bien plus simple de les absoudre presque toujours sur le champ, sans tant de longueurs, & de formalités.

V. A ne consulter que les idées communes, il sembleroit que les Ministres qui n'admettent à la réception des Sacremens, que des ames éprouvées, & qui les y préparent avec beaucoup de soin & de peine, ont pour le Saint-Sacrement plus de foi & de vénération, que ceux qui se conduisent avec une bénigne précipitation. Mais vous assurez avec raison, M. R. P., que c'est tout le contraire ; que les Appellans, & ceux que vous confondez avec eux, ne cherchent qu'à detruire le Sacrement de Pénitence (*a*) ; qu'ils ne croyent nullement à la présence réelle, & qu'ils ne sont pas éloignés de se (*b*) déclarer

a Dict. t. 2, p. 53. 54. Et t. 3, p. 130, 308, 431 & 460.
b Tome 3, 433.

pour toute ſorte de Religions.

VI. Vous parlez, M. R. P., du fameux miracle qui, en 1725, rendit la ſanté à Madame la Foſſe, & *que le bras du Tout-puiſſant opéra aux yeux de tout Paris*, ſelon les termes de l'Arrêt du Parlement que vous citez (*a*), & qui en établit l'authenticité, d'ailleurs inconteſtable; argument ſans réplique contre les Calviniſtes & les incrédules. Vous avez compris que les Appellans de la Bulle vouloient s'en autoriſer comme d'un témoignage que le Ciel avoit rendu à leur cauſe; & vous avez très-adroitement inſinué(*b*) que ce miracle étoit douteux. Ainſi vous forcerez la poſtérité à douter ſi un miracle *opéré ſous les yeux de tout Paris*, & dont une infinité de témoins vivoient encore, quand vous avez fait le Dictionnaire, n'étoit pas un preſtige, ou du moins une illuſion. Nos Critiques ne voudront peut-être pas ſuivre le principe que vous leur fourniſſez ici, pour ap-

a Du 15 Janvier 1726.
b Dict. t. 2, p. 507. 508.

précier la certitude des faits. Mais ce principe n'avoit-il pas été ſuivi par l'Auteur des * *Penſées philoſophiques ?*

VII. Qu'il y a dans le monde de ces conſciences ſottement puſillanimes, qui n'oſent ſe permettre ni équivoque, ni menſonge ! Une imbécille délicateſſe les rend incapables de ſuivre, dans mille occaſions, les conſeils d'une prudence dont le train du monde rend l'uſage néceſſaire. Quel plus grand ſervice peut-on rendre à ces eſprits foibles, que de leur ôter leurs entraves ? C'eſt l'obligation eſſentielle qu'ils vous auront, s'ils ſont aſſez ſages pour ſuivre vos exemples. Je vais leur eu propoſer quelques-uns.

Admirateur zélé de la *Bibliotheque Janſéniſte*, vous l'avez charitablement adoptée, & vous avez cru que ce ſeroit un grand ſervice rendu à l'Egliſe, que d'imiter, en faveur

* Cet Auteur a eu la force, ou plutôt la folie, de déclarer, qu'il ne croiroit point la réſurrection d'un mort, quand une multitude de gens lui atteſteroient qu'ils viennent d'en être les témoins.

des Chrétiens, l'adreſſe d'un homme qui, par un déguiſement officieux, rendroit agréables à ſes hôtes, des mets dont ils auroient une injuſte horreur. Vous avez inſéré dans votre Dictionnaire tout le Livre du P. Colonia, excepté, je crois, deux ou trois articles que vous avez abandonnés. Tout le reſte vous a paru bon à conſerver, juſqu'a la Préface, à laquelle vous avez donné plus d'étendue qu'elle n'en avoit. Vous y dites *, dans cette Préface, M. R. P, que vous éviterez, avec ſoin, de tomber dans le cas du plagiat, & que s'il vous arrive de profiter de ce que d'autres ont écrit avant vous, votre probité vous rendra toujours attentif à en avertir vos Lecteurs. Toutefois, dans cette longue Préface, vous ne dites pas un ſeul mot de la *Bibliotheque*, vous n'en connoiſſez pas le nom, vous n'en ſuppoſez pas l'exiſtance : c'eſt que certaines raiſons vous ont empêché d'être auſſi ſincere, que vous auriez ſouhaité de l'être.

* Page xiij.

Mais, dans le cours du Dictionnaire, il vous a bien fallu en dire quelque chose : pourquoi ? C'est qu'il a été indispensable de * censurer la *réponse à la Bibliotheque.* Vous assurez alors que cet Ouvrage, qui est en deux gros volumes *in*-12, n'étoit qu'un simple essai; quoique le P. Colonia dise, dans sa Préface, *que cette troisieme édition est extrêmement augmentée, & assaisonnée de faits & d'anecdotes curieuses ;* au lieu que la premiere édition étoit, dit-il, *un simple essai.* De sorte, M. R. P., que, lor que vous nous donnerez la troisieme édition de votre Dictionnaire, vous pourrez, si votre intérêt le demande, appeller *un simple essai*, les quatre volumes que nous avons déja. *Ce Livre*, ajoutez-vous, en parlant toujours de la *Bibliotheque, a été composé apparemment avec quelque précipitation.* Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir les dattes de la Ire & de la IIIme édition. *Peut-être*, dites-vous encore, *que les additions*

* Dict. t. 3, p. 458.

qui y ont été faites, n'ont pas toujours été de la même main. Cela se peut : on a vû un Peintre, qu'une paralysie priva de l'usage de la *main droite*, & qui depuis réussit à peindre *de la main gauche.*

On demandera sans doute ici, pourquoi Colonia, qui devroit être si célébré dans votre Dictionnaire, n'y est nommé qu'une seule fois, sans même qu'il y porte la qualité ni de Jésuite, ni d'Auteur de la *Bibliotheque* ? Pourquoi, vous dira-t-on, M. R. P, ne citez-vous pas de bonne grace, au moins de temps en temps, un Auteur, dont vous vous êtes approprié le plus grand ouvrage ? Voudriez-vous, ajoutera-t-on, qu'après que vous n'y serez plus, quelque Jésuite rusé prit votre Dictionnaire, qu'il l'habillât à sa façon, & qu'après l'avoir enflé de beaucoup d'additions, il le publiât sans vous en faire honneur autrement qu'en vous y nommant une fois, comme un personnage indifférent, & sans conséquence ? Ce reproche paroît d'abord plausible; mais il suffit, pour y répondre,

d'aſſurer que vous avez toujours de bonnes raiſons, ſoit pour parler, ſoit pour vous taire .... Si les Rigoriſtes ont encore d'autres difficultés à oppoſer, pour derniere réponſe, nous condamnons * *ce qu'ils diſent, ce qu'ils ont dit & ce qu'ils diront.*

Voilà, ſans doute, vos Lecteurs & les miens, contens de votre Dictionnaire & de mes Lettres. Qu'ai-je épargné pour faire admirer votre Ouvrage ? Que n'ai-je pas dit de la ſageſſe, de l'érudition, & de l'équité de ſon Auteur ? J'ai rendu palpables les griefs ſur leſquels vous avez condamné comme hérétiques preſque tous nos Auteurs : j'ai prouvé que, ſans s'arrêter à la Doctrine des Thomiſtes & des Auguſtiniens, tous Janſéniſtes maſqués, on ne doit chercher la Doctrine de l'Egliſe que dans l'Ecole de Molina : j'ai établi la néceſſité d'abandonner la morale tyrannique des Rigoriſtes, & de tenir ferme pour uue morale plus orthodoxe, & bien plus commode :

* La Bruïere.

j'ai exposé, autant qu'il le falloit, votre Doctrine, & fortifié vos principes : j'ai enfin justifié vos décisions, répondu aux objections les plus importantes, sans négliger les plus frivoles.

Pour votre façon d'écrire, M. R. P., elle étoit connue & admirée, il y a long-temps, & il a été facile, malgré l'Anonyme, de vous reconnoître dans le Dictionnaire. Qui est-ce qui écrit avec plus de grace & d'aménité que vous ? Où voit-on un style plus noble, plus vif, plus intéressant ? Qu'on lise & qu'on juge.

Le monde se guérira donc enfin de son funeste penchant au Jansénisme & au Rigorisme ; ou bien, il sera convaincu de l'opiniâtreté la plus inexcusable. Ah ! s'il est encore des cœurs assez insensibles, pour ne pas livrer aux flammes mille volumes hérétiques, qui sont notés dans le Dictionnaire, ou dans mes Lettres, qu'ils écoutent ces paroles touchantes, par où vous terminez votre Ouvrage immortel * : « Tout Fidele

* Dict. t. 4, p. 301.

» qui desire son salut, doit imi-
» ter la docilité & le zele des
» Ephésiens. Plusieurs d'entre eux,
» dit l'Ecriture, touchés des dis-
» cours de S. Paul, apporterent les
» Livres qui les avoit séduits, & les
» brûlerent devant tout le monde.
» On supputa ce que pouvoient va-
» loir les livres, & on trouva que
» la somme alloit à cinquante mille
» deniers d'argent. Ainsi la parole
» de Dieu prit de nouvelles forces,
» s'étendit & s'affermit. Face le ciel
» que les Chrétiens ne ménagent
» pas d'avantage les pernicieux
» Ecrits qu'on vient de leur faire
» connoître, & qu'ils ne craignent
» pas de jetter dans les flammes, ce
» qui pourroit les conduire eux-mê-
» mes aux feux éternels ».

Arrivé au terme du Commentaire apologétique de votre Dictionnaire, je veux vous proposer le plan d'un Ouvrage qui en sera la suite, & dont j'ose dire que le Public ne sçauroit se passer. Il lui manque maintenant, M. R. P., un *Dictionnaire des Livres Catholiques*. Après avoir fait connoître les poisons,

n'eſt-il pas également eſſentiel d'indiquer les alimens ſalutaires ? Il pourroit d'ailleurs arriver qu'un Livre ne ſeroit point Janſéniſte, & qu'il ſeroit cependant pernicieux : mais s'il part d'une plume Molinienne, à coup ſûr, il ſera propre à nourrir la piété, ſans altérer la foi. Peut-être même qu'on vous reprocheroit, M. R. P., que vous n'avez que le talent de renverſer & de détruire : faites voir que vous n'êtes pas moins habile à édifier. Un *Dictionnaire des Livres Janſéniſtes*, prouve la néceſſité d'un *Dictionnaire des Livres Catholiques*, c'eſt-à-dire, Moliniſtes. Cette tâche vous eſt dévolue, M. R. P. : l'heureux ſuccès de la premiere, qui étoit bien plus difficile, vous le dit aſſez ; & ma plume officieuſe vous offre un nouveau Commentaire.

Vous mettrez à la tête de cet Ouvrage, un Diſcours préliminaire, dans lequel vous prouverez, par des raiſons invincibles, qu'on ne peut lire, en conſcience, d'autres Livres que ceux qu'indiquera le *Dictionnaire des Livres Catholiques* ; & de-là nai-

tra l'obligation, pour quiconque peut faire des lectures, de se guider par ce même Dictionnaire ; & par conséquent de l'achetter.

Venons au corps de l'Ouvrage. Chaque Auteur aura son article, par ordre alphabétique, ou par ordre des matieres ; à votre choix. Ce seroit peu d'indiquer les Ecrits modernes, il ne faudra pas abandonner les anciens, qui sont sans doute les meilleurs : il y aura de quoi choisir. Commencez, si vous voulez, par les Ecrits du P. Caussin ; n'oubliez pas les *Peintures morales* & *la Dévotion aisée* du P. le Moyne, & descendant ainsi jusqu'aux Ouvrages du P. Berruyer, qui sont si propres à inspirer la componction & la ferveur, vous trouverez de quoi enfler prodigieusement votre Catalogue.

Tâchez de faire comprendre à vos Lecteurs, qu'en leur interdisant la lecture de mille Ouvrages, malheureusement trop fameux, vous leur en fournissez un aussi grand nombre, qui sont dans le même genre & bien meilleurs. S'ils se

plaignent que vous leur avez ôté de bons Recueils de vies des Saints, donnez-leur celui du P. Croiſet, rempli de bien des choſes curieuſes, qu'on ne trouve ni dans Launoi, ni dans Baillet, parce qu'ils n'ont pas eu aſſez de foi pour les croire. Les Réflexions du P. Lallemant, ſur le nouveau Teſtament, remplaceront, non-ſeulement celles du P. Queſnel, mais encore tous les Ouvrages de *Port-Royal. L'hiſtoire du Peuple de Dieu*, ſera ſubſtituée à l'Abrégé de l'Ancien Teſtament par M. de Mézengui. L'*Année du Chrétien*, par le P. Griffet, fera oublier *l'Année Chrétienne* de M. le Tourneux. Si une infinité de perſonnes, d'un goût dépravé, ne ſe déprennent que difficilement *des Eſſais de Morale* de M. Nicole, vous leur donnerez à la place de ce méchant Ouvrage, celui du P. Pallu, qui eſt excellent. Ainſi vous réuſſirez, M. R. P., à mettre en crédit les Livres même les plus ignorés, qu'a produit votre *Société*.

Parmi tous ces Livres, dont vous raſſemblerez les titres, un grand

nombre auront besoin d'être corrigés, parce qu'on y trouve bien des choses repréhensibles. Qu'on n'en soit point surpris : les Jansénistes ont eu l'adresse criminelle de les falsifier.

Dans les notes, par exemple, du P. Pétau sur les Œuvres de S. Epiphane, il est dit *, que les Chrétiens qui, ayant une fois fait pénitence retomboient dans les mêmes crimes, étoient privés pour toujours de l'entrée de l'Eglise, & de la participation aux saints Mysteres. La raison que les Jansénistes en ont fait donner à ce sçavant homme, c'est que si ces pécheurs avoient pu obtenir la reconciliation par une pénitence secrette, l'Eglise auroit eu pour eux plus d'indulgence que pour ceux qui n'étoient tombés qu'une seule fois ; puisque ceux-ci étoient obligés à faire une pénitence publique. Voyez, M. R. P., quel blasphème ! Vous avez eu soin d'enseigner tout le contraire : mais cela ne suffit pas. Donnez des ordres pour

* Pétau, *Not. in S. Epiph. p. 238 & 239.*

faire arracher la Dissertation dont je parle, de tous les exemplaires du S. Epiphane de Pétau; afin que les Jansénistes, qui l'ont falsifié, ne jouissent pas plus long-temps du fruit de leur crime.

Ayez la même attention pour plusieurs autres livres qui sont dans le même cas; comme le sermon du P. Lacolombiere sur la rechûte : l'on y trouve les maximes que vous avez le plus souvent censurées dans votre Dictionnaire. Les Sermons du P. Bourdaloue, quelque soin que l'on ait eu, après sa mort, d'y corriger, autant qu'on le put, un certain air de Rigorisme qui les déparoit, en ont encore beaucoup trop; & je ne vois pas que, sans une édition nouvelle & corrigée de votre main, vous puissiez en permettre la lecture aux Fideles. Le Livre du P. Lallemant, dont j'ai parlé, a besoin aussi d'être retouché; il y a je ne sçais combien de propositions, qui sentent le Quesnellisme. Heureusement, cet Ouvrage n'a presque point été lû jusqu'ici.

Que de doctes extravagances n'au-

rez-vous pas à corriger dans les Ecrits du P. Hardouin ? Il faut cependant en prendre la peine. Raccommodez un peu sa Chronologie des Actes des Apôtres & des Epîtres de Saint Paul ; rendez aux Auteurs qu'il a taxés d'être supposés, leurs noms, leur réputation & leurs Ouvrages : mais de grace, retranchez un endroit, qui sent le burlesque & l'impiété. C'est à l'occasion de ces paroles de S. Paul : *Datus est mihi stimulus carnis meæ, Angelus Satanæ, qui me colaphizet.* Voici le * Commentaire du P. Hardouin. *Arbitramur stimulum carnis sibi datum ab Apostolo appellari morbum pedicularem quo caro, seu cutis molestissimè stimulatur ac pungitur, &c.* Auroit-on imaginé que la malice des falsificateurs pût aller jusques-là ? Les Sçavans eux-mêmes, gens d'ordinaire assez sérieux, ne peuvent s'empêcher de rire d'une telle explication ;

* On ne cite que ce seul trait de l'Ouvrage intitulé : *Joannis Harduini, è Societate Jesu, Commentarium in novum Testamentum*, p. 549, col. 2, sur le 7. verset du 12 chap. de la 2. Epître de S. Paul aux Chorinth.

& combien n'eſt-il pas indécent qu'on rie ainſi aux dépens du Pere Hardouin ?

Recommandez fortement à tous nos Ecrivains, qu'ils ayent ſoin d'inſérer dans chacun des Ouvrages qu'ils publieront, une profeſſion de foi contre les Janſéniſtes : elle ſera très-aiſée à faire, & leur vaudra tous les ſuffrages de vos Peres ; qu'ils ſe déclarent les partiſans de la morale mitigée, l'oppoſé du Rigoriſme ; qu'ils s'accoutument à traiter avec le dernier mépris les Ecrivains Janſéniſtes, & à ne citer leurs Ouvrages, qu'afin d'en inſpirer de l'horreur ; qu'ils regardent comme néceſſaire au ſalut de mettre tous ces gens-là au rang des Athées ; qu'ils tiennent enfin pour ſuſpect, dans les mœurs ou dans la foi, tout homme dont vos Peres diſent, en ſecouant la tête : *Il eſt entiché, il eſt ſuſpect, il n'eſt point de nos amis.*

Voilà, M. R. P., quelles ſont à-peu-près mes vûes, ſur le plan de cet Ouvrage important. Je vous les propoſe avec ſimplicité, & avec une entiere confiance ; parce que

je ſuis perſuadé qu'elles s'accorderont avec les vôtres. Travaillez donc, je vous prie, à les développer. Ne vous occupez plus deſormais des Livres Janſéniſtes : leur gloire a diſparu, & celle de votre Dictionnaire ne mourra jamais. Celui des *Livres catholiques* n'aura pas moins de ſuccès dans le monde, & ne ſera pas moins utile à l'Egliſe. J'y contribuerai autant que j'en ſerai capable, par le Commentaire que je vous promets.

Je ſuis, &c.

FIN.